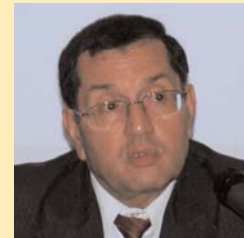


Estimant qu'une recapitalisation du Groupe n'est pas à écarter

Le P-DG de Sonelgaz évoque les «bas tarifs de l'électricité»

● Réalisation de six centrales électriques/GE a remporté le contrat «en toute transparence»

Page 4



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3296 - Mardi 24 juin 2014 - Prix : 10 DA

Un fléau qui dérange toujours l'Algérie

La drogue marocaine, encore et toujours

Page 2



Présentation du programme spécial ramadhan par le DG de l'EPTV

Une grille riche, variée et nationale

Lire page 2

Le jet-ski ou la figure de l'arri- visme balnéaire motorisé

Par Sid Ali Ouzerrouk

L'équivalent aquatique de la grosse voiture circulant dans les quartiers chics de la capitale est assurément le jet-ski. Il se donne à voir, dans la plupart des cas, comme un signe extérieur de richesse. De même qu'il est, comme tous les attributs de la réussite sociale dominante, affiché ostensiblement au regard et aux oreilles de tous les estivants de la même manière bruyante et envahissante que tous les attributs de l'arri- visme social de ce début de millénaire.

Sur les plages, le scooter des mers frôle le bord de l'eau et pétarade le plus près possible des baigneurs et baigneuses. Il s'expose comme un vêtement de luxe dans un défilé de mode ou à la manière des grosses cylindrées qui font chauffer leurs pneus dans les grandes rues marchandes des centres ville. Sur les plages les plus en vue, les pilotes sont grégaires tant ils aiment à se rassembler dans des mouchoirs de poche pour faire admirer leurs mécaniques bruyantes et rutilantes.

Avec l'ouverture économique et l'enrichissement rapide, les jet-skis ont remplacé les slips de bain à la mode et les musculatures bronzées qui dans les temps pas très lointains s'exhibaient pour faire «frémir» les filles sur les plages. Le manège que les pilotes de jet-skis offrent à la vue ressemble énormément à une sorte de parade nuptiale animale, tant ces engins semblent constituer une forme d'attribut viril.

Suite en page 3

Un comité central du FLN sous haute tension

Le face à face Saâdani-Belkhadem

La session du comité central du FLN attendue pour aujourd'hui s'annonce déjà houleuse entre les partisans de Amar Saâdani et ceux de Abdelaziz Belkhadem. A ce propos, le clan Belayat se dit déterminé à imposer un vote à bulletins secrets pour élire un secrétaire général du parti lors de cette rencontre.

Lire page 2



Phs > E. Soraya/J. A.

Dans sa forme actuelle

La fiscalité «décourage» la création d'entreprises

Page 5

Institut français de Tlemcen

Un documentaire sur le bluesman Ali Farké Touré projeté

Page 13

Présentation du programme spécial ramadhan par le DG de l'EPTV

Une grille riche, variée et nationale

■ Un programme riche et varié composé de séries humoristiques, sitcoms, documentaires religieux, feuilletons, caméras cachées... sont autant de surprises qui vous attendent dès le premier jour du ramadhan.

Par Meriem Benchaouia

Comme de coutume, cette année encore les cinq chaînes de télévision généralistes algériennes étoffent leurs programmes à l'occasion du ramadhan. Un pro-

Recherche scientifique et formation

Renforcement des échanges algéro-sud-coréens

UN RENFORCEMENT des échanges en matière de recherche scientifique et de formation a été souligné, hier à Oran, par des chercheurs et universitaires algériens et sud-coréens, lors de la première journée du symposium intitulé «Algérie-Corée du Sud : société, développement et modernisation : approches comparatives». A ce titre, le directeur du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), Djillali Hadj Smaha, a plaidé, lors de son intervention à l'ouverture du symposium, pour une multiplication de ce genre de manifestations afin de «croiser nos centres d'intérêt en matière de recherche et de formation pour faire avancer la connaissance et l'analyse portée sur les deux sociétés». Il s'agit, selon le responsable du Crasc, de porter un regard sur l'interaction entre les politiques et l'histoire, les caractéristiques du système de formation et d'éducation, la culture et l'économie. «C'est dire l'intérêt que nous portons comme institution à ce genre de manifestations qui nous permettra d'élaborer des perspectives pour le développement de l'Algérie», a-t-il indiqué. Le même intervenant a estimé que le développement ne peut se faire qu'avec la technologie, les sciences sociales et humaines occupent la première place en termes de flux d'étudiants dans l'université algérienne. «C'est une donnée fondamentale d'avenir», a-t-il insisté, rappelant que les programmes nationaux de recherche financés par le Crasc répondent en partie à ces préoccupations. «Les résultats sont intéressants et révèlent des indicateurs qui seront soumis aux décideurs», a ajouté le directeur du centre de recherche oranais. «Ce genre de rencontres permettra d'évaluer nos expériences par comparaison avec un pays ami qui a franchi des pas très importants en matière de développement», a-t-il encore ajouté. Pour le directeur du Centre de recherche en économie appliquée en développement (Cread), Mohamed Yacine Ferfara, «l'Algérie a beaucoup à apprendre de l'expérience sud-coréenne, pays devenu un dragon asiatique, un demi-siècle après son indépendance». La délégation coréenne participant au symposium n'a pas manqué de féliciter le peuple algérien pour la brillante victoire des «Verts» contre l'équipe sud-coréenne par un score de 4 buts à 2, au titre du Mondial 2014 du Brésil.

F. G.

gramme riche et varié composé de séries humoristiques, sitcoms, documentaires religieux, feuilletons, caméra cachée... sont autant de surprises qui vous attendent à partir du premier jour du ramadhan. Les téléspectateurs devraient n'avoir que l'embaras du choix. Lors d'une conférence de presse tenue hier au siège de la Télévision nationale, le directeur général de l'Etablissement public de télévision, Tewfik Khelladi, a présenté la nouvelle grille de programmation pour le mois de ramadhan. Selon M. Khelladi, cette année la production est «100% nationale». Chaque grille des programmes a été confectionnée selon l'identité et les fonctions propres à chacune des chaînes avec, cependant, des passerelles et des synergies soigneusement étudiées afin d'optimiser l'audience cumulée des différentes chaînes et de rentabiliser au mieux les lourds investissements consentis pour la production des programmes. 100% de programmes nationaux, dont une vingtaine de fiction, deux feuilletons historiques et la saison 2 de «Asrar el madi». Sur l'ensemble des chaînes de l'EPTV, la part de la production nationale, interne et externe, avoisine les 89%, contre 85% en 2013. Tewfik Khelladi a déclaré que «la chaîne terrestre et la chaîne satellitaire A3 joindront leur potentiel tous les jours, entre 18h et 22h, pour diffuser en commun une sélection des meilleurs programmes de fiction et de divertissement». Sitcoms, caméras cachées, séries humoristiques seront au menu quotidien dans cette tranche de diffusion commune. En deuxième partie de soirée, à partir de 22h00, chacune des deux chaînes reprendra son pro-



Tewfik Khelladi, DG de l'EPTV

Ph/B. Mehdji/A.

gramme propre. Des émissions de plateau direct conviviales et interactives seront au menu de cette programmation, comme «Lemmat Ramadhan», une émission quotidienne avec comme invité un des artistes ayant interprété un rôle dans les programmes diffusés durant ce mois. Les femmes qui représentent une audience très importante pour les chaînes de l'EPTV seront également privilégiées durant les tranches d'après-midi avec les séries de fiction et les émissions culinaires. Par ailleurs, la Télévision algérienne ne diffuse pas les productions cinématographiques réalisées dans le cadre des grandes manifestations culturelles parce qu'elle ne détient pas encore les droits pour le faire, a déclaré son directeur général. Selon lui, les productions réalisées dans le cadre de grandes manifestations culturelles telles

que «Tlemcen, capitale de la culture islamique» et le Festival panafricain ne peuvent être diffusées par la télévision tant que son entreprise n'a pas acquis les droits de diffusion. Pour sa part, le directeur de la programmation et la production, Belaribi Lyes, a expliqué que cela est dû également au fait que souvent les cinéastes «privilégient l'exploitation de leur production dans les festivals et les salles de cinéma» avant de céder les droits pour leur diffusion. Dans ce sens, il a fait savoir que son organisme est en contact avec les ministères de la Culture et des Moudjahidine pour acquérir les droits de diffusion d'un certain nombre de films cinématographiques, à l'instar de «Zabana» du cinéaste Said Ould Khelifa et l'«Andalou» de Mohamed Chouikh. Tewfik Khelladi a indiqué que l'ENTV a payé les droits de transmission des 24 matchs de la

Coupe du monde à un «excellent» prix par rapport à celui payé par d'autres télévisions étrangères qualifiées de «grandes chaînes». Il a souligné que son entreprise a «très bien» négocié les droits de transmission de cette compétition avec le détenteur exclusif des droits de diffusion dans la région de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA), payant ces droits beaucoup moins que certaines chaînes de télévision étrangères, à l'instar de la télévision française TF1. Le directeur général de la télévision publique a rappelé que les choses sont rentrées dans l'ordre avec ce «partenaire», suite au litige né de la transmission par son organisme du match éliminatoire de Coupe du monde ayant opposé le onze national à l'équipe burkinabé. «Nous avons pu revenir à des relations professionnelles et éthiques», a encore précisé M. Khelladi.

M. B.

Un fléau qui dérange toujours l'Algérie

La drogue marocaine, encore et toujours

La drogue provenant du pays voisin reste un problème dans la société algérienne, notamment chez la catégorie juvénile. Malgré les efforts de l'Etat pour lutter contre ce fléau, les chiffres avancés par les différents corps de sécurité sont de plus en plus impressionnants et alarmants. Les tentatives d'inonder l'Algérie par la drogue, sous toutes ses formes, provenant du Maroc sont souvent annihilées par les services de lutte contre les stupéfiants, parvenant à démanteler et à mettre fin aux agissements de nombreux réseaux qui utilisent l'Algérie comme zone de transit vers l'étranger. Des saisies importantes confirment l'étendue du phénomène en Algérie. Plus que jamais, le pays est inondé de drogues provenant essentiellement du Maroc voisin. Les efforts entrepris par les éléments de la gendarmerie, de la sûreté et des Douanes dans le cadre de la lutte contre ce fléau se sont soldés par des résultats tangibles, notamment en termes de saisies de quantités énormes de kif traité, de démantèlement de réseaux internationaux dont les barons et les membres sont traqués et leurs noms faisant l'objet de mandats d'arrêt nationaux et internationaux. En effet, Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi dimanche, au cours d'opérations distinctes, près de dix quintaux de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris auprès de ce corps sécuritaire. Lors d'une



Ph/Le Jour

patrouille sur la bande frontalière, les gardes-frontières de Chaib Rassou (Tlemcen) ont récupéré plus de 330 kg de kif traité, abandonnés par des narcotrafiquants au lieu-dit Oued Kiss, relevant de la commune de Marsa Ben M'hidi. La substance saisie a été remise aux gendarmes du poste de la police judiciaire de Bab El Assa, tandis que la section de recherches du groupement de la gendarmerie de Tlemcen a ouvert une enquête. Par ailleurs, les gardes-frontières d'El Djorf (Tlemcen) ont récupéré, lors d'une patrouille

sur la bande frontalière, une quantité de plus de 240 kg de kif traité, abandonnés par des trafiquants, près de la localité de Maghnia. En outre, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la compagnie territoriale de Ghazaouet et de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial, ont interpellé deux frères et un troisième individu. 370 kilos de kif traité ont été trouvés dissimilés dans leur poulailler, sis dans la commune de Dar Yaghamourasem.

Ahcene Hadjam

Un comité central du FLN sous haute tension

Le face à face Saâdani-Belkhadem

■ La session du comité central du FLN attendue pour aujourd'hui s'annonce déjà houleuse entre les partisans de Amar Saâdani et ceux de Abdelaziz Belkhadem. A ce propos, le clan Belayat se dit déterminé à imposer un vote à bulletins secrets pour élire un secrétaire général du parti lors de cette rencontre.

Par Nacera Chennafi

C'est aujourd'hui que se tiendra la 9^e session du comité central du Front de libération nationale dans un contexte marqué par la poursuite de la guerre des tranchés entre les partisans de Amar Saâdani, plébiscité lors d'une session du CC, le 29 août dernier, et Abdelaziz Belkhadem, destitué du poste de SG, le 31 janvier 2013. Depuis sa nomination au poste de ministre d'Etat, conseiller à la présidence de la République, à la veille des élections présidentielles, Abdelaziz Belkhadem semble ambitionner de plus en plus de récupérer le poste de secrétaire général, après avoir été destitué avec un écart de quatre voix suite à un vote à bulletins secrets portant «retrait de confiance ou renouvellement de celle-ci dans la personne de Belkhadem».

Abdelaziz Belkhadem n'a pas oublié ce scénario et semble vouloir tenter sa chance pour revenir à la tête du FLN, sachant qu'il a ses propres partisans au vieux parti. Belkhadem serait soutenu par le clan Belayat qui tente depuis des mois de tenir une session extraordinaire pour destituer Amar Saâdani. Mais soudainement il change de stratégie en décidant de participer à la session du CC du parti aujourd'hui et imposer un vote à bulletins secrets pour élire un secrétaire général, lors de cette rencontre. Dans ce cadre, la coordination de l'instance exécutive du FLN présidée par Abderrahmane Belayat a tenu samedi dernier une réunion qui



Ph/E. Soraya/J.A.

a vu la présence de l'ex-SG du FLN, Abdelaziz Belkhadem.

Dans une déclaration finale rendue publique dimanche dernier, l'instance de Belayat affirme que la session du comité central du parti indique que cette réunion «aura bel et bien pour seul et unique ordre du jour l'élection du secrétaire général du Front de libération nationale à bulletins secrets. Comme ce fut le cas lors du comité central du 31 janvier 2013 qui a vu la destitution de Abdelaziz Belkhadem».

Cette coordination revendique la majorité du comité central entre deux congrès qui serait de 176 membres. Les opposants à Saâdani sont décidés à se rendre aujourd'hui à El Aurassi et imposer leur choix «aux fins de régler définitivement

la crise que vit le parti depuis près d'une année», lit-on dans la déclaration de l'instance de Belayat. Ce n'est pas tout, puisque le clan de Belayat se dit fort du soutien du président du parti qui est le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. De son côté, Amar Saâdani, qui défend sa «légitimité» à la tête du FLN, aurait opté pour la sanction afin de couper la route à ses opposants. A ce propos, on apprend que dix membres du comité central du parti sont exclus et seront interdits d'accéder aux travaux de la session dudit comité. Il s'agit notamment de «Abderrahmane Belayat, Kassa Aïssi, Layachi Daadoua, Boualem Djaafar, Brahim Boulahia, l'ex-ministre des Transports Amar Tou,

El Hadi Khaldi et autres», ajoute la même source. Ces derniers ont été sanctionnés suite à leur refus de se présenter à la commission de discipline.

Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire national chargé de la communication du parti, Saïd Bouhedja, a affirmé que la session sera marquée par l'«installation des membres de la commission nationale chargée de la préparation du congrès ordinaire, le débat des propositions du parti liées au projet d'amendement de la Constitution et la présentation du rapport financier».

Ainsi, Saâdani refuse d'ajouter un nouveau point qui est l'élection du SG du parti, comme revendiqué par ses opposants. **N. C.**

Mines

Vers des contrats de performance avec les entreprises du secteur

Le ministère de l'Industrie et des Mines compte établir prochainement des contrats de performance avec le groupe Manadjim El Djazair (Manal) en vue de développer la production minière en Algérie, a-t-on appris auprès du ministère.

Des contrats de performance seront ainsi conclus entre, d'une part, le ministère et le groupe minier public MANAL qui signera à son tour des contrats d'objectifs avec les entreprises relevant de son portefeuille, précise le ministère dans un communiqué sanctionnant une journée de travail tenue dimanche à Alger et qui a regroupé les directeurs des entreprises du secteur minier. Concernant l'entreprise nationale du fer et du phosphate (Ferphos), sa feuille de route lui assigne l'objectif d'une production de 5 millions de tonnes/an de phosphates traités d'ici 2017 et 10 millions de tonnes/an à l'horizon 2020, selon la même

source qui relève que pour le projet des phosphates et activités y afférentes, un groupe de travail sera mis en place au niveau du ministère pour assurer son suivi.

L'Entreprise nationale du granulât (ENG), l'ENOF et l'Entreprise nationale du marbre (ENAMARBRE) doivent pour leur part, selon les contrats de performance, développer la production de sable siliceux, de carbonate de calcium, ainsi que les marbres, pierres ornementales et granites, précise-t-on.

S'exprimant à l'issue de cette rencontre, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouhouareb, a affirmé que toutes les conditions sont désormais réunies pour impulser une nouvelle dynamique au secteur minier qu'«il s'agisse de la volonté politique clairement traduite dans le plan d'action du gouvernement, de la vision stratégique ou des moyens financiers mobilisés par

l'Etat». Le ministre a, dans ce sens, instruit les responsables présents à déployer les efforts nécessaires pour remédier aux faiblesses et retards constatés dans le développement du secteur minier.

Plus concrètement, le ministre de l'Industrie a précisé qu'«il attend désormais des entreprises minières la mise en place d'une feuille de route orientée sur le long terme avec des engagements clairs et précis pour atteindre les objectifs tracés».

Pour pérenniser ses activités, le groupe Manal devrait aussi se doter de son propre centre de recherche et développement avec pour mission l'assistance des entreprises à la concrétisation de leurs projets miniers.

M. Bouhouareb a, par ailleurs, appelé les entreprises minières à fournir des efforts supplémentaires en matière de recherche en consacrant une partie de leur chiffre d'affaires à

la mise en évidence de nouvelles réserves.

Concernant le volet formation, le ministre a donné des orientations pour engager une réflexion pour la création de centres de formation dans le domaine de la recherche et de l'exploitation minière et d'envisager par ailleurs la conclusion de conventions avec les universités algériennes en vue de la formation du personnel technique. Cette démarche inclut, en outre, le recours en cas de nécessité à l'assistance technique étrangère et aux partenariats disposant de compétences avérées qui répondent au besoin du secteur minier algérien.

Cet effort de régénération du vivier des compétences techniques doit par ailleurs bénéficier de la création d'écoles de métier de marbre et de pierres décoratives, pierre semi-précieuses notamment dans les régions du Sud. Relevant que les entreprises industrielles, le

PROFILS

Le jet-ski ou la figure de l'arri-visme balnéaire motorisé

suite de la page une

Habillés d'une combinaison de plongée d'une marque connue de préférence, les pilotes gardent en général le téléphone à portée de main, protégé dans une coque étanche comme pour compléter la panoplie du parfait jet-skieur. Ils font vrombir la turbine de leur machine et effectuent des figures acrobatiques, de préférence le moins loin possible des groupes de filles ou de jeunes ados alanguis sur le sable mais parfois vaguement intéressés par le manège, presque tentés un tour.

Il semble qu'à la longue des connaissances se lient et une sorte de complicité s'installe et qui lie l'attirant et l'attiré. La machine plus que l'homme et l'objet plus que la femme. L'ivresse de la vitesse et la fraîcheur des embruns fouettant les visages participent de cette bizarre communion. Sans trop préjuger du profil des pilotes, il semble facile de les situer socialement. Ceux qui sont connus des baigneurs – souvent du fait même qu'ils «tourment» souvent sur telle plage ou telle autre – sont parfois désignés par leur prénom assorti de leur «fonction sociale» : X Couzina ou Y Erriha, pour dire que le premier possède un magasin de cuisines et l'autre un business dans le parfum. Nous pouvons parier que bon nombre d'entre eux tiennent du même segment social de la hiérarchie sociale. Ils partagent le même désir d'ostentation et la même dose d'incivisme qui font qu'ils se soucient peu de la quiétude des baigneurs et baigneuses et du danger qu'ils font courir aux estivants. L'objectif étant d'apparaître et d'engranger de la renommée et ce, quel qu'en soit le prix.

S. A. O.

secteur du BTPH et les activités de transformation expriment des besoins croissants en produits miniers, le ministre a souligné que le challenge premier des entreprises minières est de satisfaire la demande en quantité et en qualité.

Concernant le dispositif législatif encadrant l'activité minière, M. Bouhouareb a insisté sur l'accélération de la promulgation des textes d'application de la nouvelle loi minière.

Entrée en vigueur en avril 2014, la nouvelle loi prévoit la mise en place de l'Agence du service géologique de l'Algérie (AGSA), chargée de la gestion de l'infrastructure géologique ainsi que de l'Agence nationales des activités minières (ANAM) à laquelle est dévolue la gestion du patrimoine minier et du contrôle des activités minières.

Slim H.

Estimant qu'une recapitalisation du Groupe n'est pas à écarter

Le P-DG de Sonelgaz évoque les «bas tarifs de l'électricité»

■ «Pour l'instant, Sonelgaz continue d'enregistrer des déficits. Nous avons encore quelques années devant nous. Tant que notre capital est bon, y a pas de problème, mais si nous venons à le consommer totalement, à ce moment-là, la situation serait véritablement critique (...) une recapitalisation de Sonelgaz ou une augmentation relative des tarifs seront tôt ou tard incontournables». Ce sont là des propos tenus hier à Alger par Nordine Bouterfa, P-DG du groupe Sonelgaz.

Par Lynda Naili Bourebrab

Quelques heures avant de présenter les résultats d'activité du groupe pour l'année 2013 lors d'une assemblée générale de Sonelgaz, M. Bouterfa, intervenant sur les ondes de la Chaîne III, n'a pas manqué d'afficher son pessimisme quant au bilan financier du groupe, résultat essentiellement des bas prix pratiqués en termes de tarifs d'électricité. En effet, pour le patron du groupe Sonelgaz la politique des prix pratiqués sur les tarifs de consommation d'électricité sont à l'origine des résultats financiers négatifs du groupe. Somme toute, inquiet quant au devenir du n° 1 national de production et de distribution du gaz et de l'électricité, M. Bouterfa que combien même le groupe aura enregistré de «considérables» réalisations en termes de production et de distribution d'électricité et de gaz, le groupe revient «au découvert bancaire» à cause d'un double endettement comptabilisé sur son compte. «On ne peut pas continuer de la sorte», a-t-il prévenu.

A ce titre, dévoilant le bilan d'activités pour 2013, le P-DG de Sonelgaz indiquera que sur le plan de la réalisation et de l'investissement, le résultat est positif alors que sur le plan financier il est négatif. Détaillant sa présentation, il affirmera qu'en référence «aux résultats physiques, l'année 2013 a été bonne» en ce sens où plus de 2 000 mégawatts de production ont été mis en service dont 100 MW au Sud, les projets sur le transport de l'électricité ont atteint plus de quatre-vingt ouvrages, également pour le transport gaz avec 46 nouvelles localités alimentées. «Un effort exceptionnel» caractérisera également la distribution de l'électricité avec près de «9 000 postes de distribution mis en service, et représentant l'équivalent de trois années d'investissement», ce qui est dira-t-il l'équivalent de trois années d'investissements en distribution en électricité. Et de souligner à ce sujet le maintien du «rythme soutenu en termes de raccordement de quelque 300 000 clients nouveaux en matière d'électricité et autant en gaz». S'agissant du niveau d'investissement que le P-DG de Sonelgaz qualifiera de «considérable», il dira qu'il est de l'ordre de 410 milliards DA.

Les résultats financiers négatifs de près de 30 milliards DA

D'autre part, avec une note

d'amertume, il déplorera qu'en dépit d'un accroissement de plus de 13% du chiffre d'affaires, soit 236 milliards DA, les résultats financiers consolidés restent négatifs de près de 30 milliards DA. Une situation que M. Bouterfa imputera en partie au «gel des tarifs depuis 2005» faisant que «les sociétés du groupe Sonelgaz ont recours à l'endettement», estimé à 1 200 milliards DA. A cet important endettement, il ajoutera des créances tout aussi considérables. Et préciser à ce propos que le déficit de Sonelgaz touche essentiellement quatre sociétés filiales de distribution. C'est pourquoi, il préconisera à ces dernières qu'«elles mettent en jeu les mécanismes prévus par la loi, tels que la caisse de l'énergie pour entre autres soutenir la catégorie de citoyens défavorisés».

Sonelgaz lourdement endettée

En outre, annonçant un deuxième endettement de près de 1 600 milliards pris pour satisfaire le programme 2017, qui risque sérieusement de peser sur l'entreprise, il dira que «pour l'instant Sonelgaz continue d'enregistrer des déficits. Tant que notre capital est bon, y a pas de problème. Mais si nous venons à le totalement consommer, à ce moment-là, la situation

Nordine Bouterfa, P-DG du groupe Sonelgaz



Ph/D.R.

serait véritablement critique» pour la société. «Nous avons encore quelques années devant nous, poursuivra-t-il, mais ce sont ces années qu'il faudra utiliser à bon escient pour la mise en place d'un système pérenne» de l'électricité qui puisse à la fois être correctement exploité et entretenu mais aussi se développer en emma-

gasinant ses économies lui permettant de réaliser lui-même ses investissements «et non pas dépendre des subventions». Face à cette situation, il dira que plusieurs alternatives se présentent : soit que «l'Etat, encore une fois, prendra en charge le découvert financier de la société ou du moins une partie de l'endettement et reca-

pitalise la Sonelgaz ainsi que ses filiales», soit il sera question de «passer à une augmentation des tarifs relative ou alors une combinaison des deux solutions». En tout les cas tranchera-t-il, «il est clair que la restructuration financière du groupe Sonelgaz sera, tôt ou tard, mise sur la table. On ne put pas continuer de la sorte». L. N. B.

Réalisation de six centrales électriques

GE a remporté le contrat «en toute transparence»

Le P-DG de Sonelgaz, Noureddine Bouterfa a affirmé lundi à Alger que General Electric (GE) a remporté en 2013 le contrat de réalisation de six méga centrales électriques «en toute transparence», démentant catégoriquement l'existence d'un «lobbying» au profit du groupe américain.

«A mon niveau je n'ai reçu aucune orientation ni aucun avis de quelque nature que ce soit» pour l'octroi à GE du contrat de réalisation en EPC de six centrales, a déclaré M. Bouterfa au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan annuel du groupe Sonelgaz.

Le dirigeant du groupe public répondait à une question d'un journaliste qui lui demandait de commenter des déclarations imputées à l'ancienne secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton qui aurait affirmé dans un livre, sorti récemment aux Etats-Unis, avoir fait du lobbying pour GE en vue d'obtenir ce contrat de 2,2 milliards de dollars.

«Le processus d'attribution a été très transparent», a-t-il encore affirmé, précisant que deux des quatre soumissionnaires qui ont manifesté leur intérêt pour ce marché, se sont retirés dont le géant français Alstom qui avait abandonné en cours de route en s'abstenant de présenter une offre commer-

cial. M. Bouterfa a indiqué que l'ouverture des plis s'est tenue en séance publique à laquelle ont assisté la presse nationale, les ambassadeurs des Etats-Unis et de l'Allemagne et les représentants des compagnies soumissionnaires.

Les offres ont été déposées et ouvertes le même jour durant une séance publique, a encore précisé le dirigeant de Sonelgaz.

«Des offres financières affichées également en public, celle de GE a été de loin la meilleure», a-t-il soutenu.

Aussi, l'offre du groupe américain a été la meilleure sur les plans technique, financier et également économique, a-t-il enchaîné.

GE a en effet fait une offre plus innovante en matière d'industrialisation en acceptant tel qu'il a été exigé par la filiale du groupe Sonelgaz SPE (société de production d'électricité) chargée de concrétiser ce projet, de créer en partenariat un complexe industriel pour la fabrication des blocs de puissance en Algérie.

Cette condition vise à développer une industrie nationale en mesure d'assurer la fourniture des équipements destinés au marché de l'énergie.

«Pour nous, GE a été le meilleur sur les plans technique, financier et économique. Il a été le meilleur aussi dans son offre d'in-

dustrialisation. C'est lui qui a présenté la meilleure offre d'intégration nationale en matière de fabrication de turbines. A notre niveau, la procédure suivie était très transparente», a-t-il dit à ce propos.

Selon le P-DG du groupe Sonelgaz, les déclarations imputées à l'ancienne secrétaire d'Etat américaine sont puisées du livre traduit vers le français, exprimant à ce titre ses doutes sur l'exactitude de la traduction même s'il affirme ne pas avoir lu le livre.

Il a ajouté que des politiques à l'international et même à l'intérieur du pays «veulent se donner quelques galons supplémentaires» en évoquant l'octroi de ce contrat.

Le ministre de l'Energie, Youcef Youssi présent à la présentation du bilan de Sonelgaz, a indiqué que GE a choisi l'Algérie vu sa stabilité, la solidité de son économie et l'étendue de son marché.

Le marché de réalisation de six centrales électrique signé avec GE est considéré, sans conteste, comme le plus important contrat dans l'histoire de l'électricité en Algérie, a expliqué M. Bouterfa.

Au total, pas moins de 8 400 MW de capacités de production d'électricité qui seront mis en service entre 2015 et 2017 et qui devront assurer une alimentation en continu de tout le territoire national.

Ilham G.

Dans sa forme actuelle

La fiscalité «décourage» la création d'entreprises

■ La fiscalité algérienne dans sa forme actuelle est non seulement loin d'encourager la création d'entreprises mais favorise de plus en plus la migration du formel vers l'informel, ont averti lundi à Alger des experts du domaine.



Par Tahar G.

Ils ont préconisé ainsi une réforme «urgente» du secteur lors d'une conférence organisée par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) sur «la révolution fiscale et budgétaire nécessaire pour l'émergence d'une économie hors hydrocarbures».

«Il y a aujourd'hui un consensus sur la nécessité de diversifier notre économie, de mettre en place un cadre favorable à la création de richesses, d'où la

nécessité de mettre en place des conditions de création de richesses compétitives», a affirmé dans ce cadre, Abderezak Naili, président du Conseil national de la fiscalité (CNF), relevant dans son intervention que les recettes fiscales hors fiscalité pétrolière sont le fruit d'une économie «anémisée, mal appréhendée et sous-valorisée».

Selon lui, l'assiette fiscale est trop petite et l'informel a une part importante dans l'économie de l'ordre de 40% tandis que 42% de l'emploi est informel et «cela a pour conséquence que l'on se

focalise sur peu de contribuables», a-t-il ajouté.

Dans son intervention, le président du CNF a constaté que la part de l'économie informelle est trop importante pour que des mesures de contrôle et de répression, à elles seules, puissent permettre le moindre progrès dans ce domaine. «Ne pas émettre de factures, ne pas payer la TVA est un mode de fonctionnement qui n'est plus marginal ou socialement considéré comme délictueux (...) c'est un mode adopté par des secteurs entiers de l'économie, notamment les

secteurs de la distribution», a-t-il constaté.

Pour sa part, le P-DG de Humilis Finances, Lies Kerrar, a considéré que la mise en place récente du CNF, avec une représentation diversifiée est un bon début pour la réforme du secteur. «Les moyens qui lui seront consacrés et le rôle qu'il aura à jouer dans la prospective des politiques fiscales et dans l'élaboration de la législation fiscale seront déterminants», a-t-il indiqué.

Dans le débat qui a suivi les interventions des experts, les intervenants ont suggéré une réforme du secteur, notamment l'élimination progressive de la TAP (taxe sur les activités professionnelles) supprimée dans la plupart des pays y compris les pays voisins, et qui freine carrément le développement de l'entreprise, selon eux.

A leur avis, la question de l'élimination de la TAP dans son mode de calcul actuel ne se pose pas, «c'est une évidence, et il ne devrait n'y avoir aucun débat sur son maintien», ont-ils souligné.

Des experts de tous horizons ont proposé, en outre, une rupture sur la fiscalité transactionnelle, sur les dispositifs d'incitation fiscaux et sur le processus de l'administration fiscale, en dépit des progrès accomplis ces dernières années.

Les objectifs visés par les réformes étant de permettre aux entreprises algériennes d'être compétitives, de favoriser la création d'entreprises fonctionnant de façon formelle et permettre le transfert d'activités informelles vers le secteur formel, ont-ils précisé.

CARE est une association à but non lucratif agréée en 2003 qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de développement économique et social du pays à travers la réflexion, la communication et la promotion de toute initiative économique positive. T. G.

Finances

Le nombre de comptes spéciaux sera réduit à 55

LE GOUVERNEMENT compte réduire le nombre de comptes spéciaux budgétaires à 55 en 2015 contre 68 actuellement avec l'objectif de les clôturer à l'horizon 2018, a indiqué lundi à Alger le directeur général de la comptabilité au ministère des Finances, Mohamed Ghanem.

«Une opération d'assainissement des comptes spéciaux est en cours, ce qui a permis de ramener leur nombre de 75 à 68 (à) nous visons à réduire encore ce nombre à 55 en 2015 dans le cadre de la loi de finances», a-t-il indiqué à l'APS en marge d'une journée d'étude sur le règlement budgétaire. L'objectif des autorités à travers une telle mesure est de limiter le recours à ce type de comptes et de les clôturer définitivement à l'horizon 2018, a-t-il précisé. La budgétisation de toutes les dépenses budgétisables, le jumelage des comptes ayant des similitudes avant de les fermer à terme. Le même responsable a expliqué que l'assainissement graduel de ces comptes permettra d'achever les programmes pour lesquels ils ont été créés pour ne pas engendrer leurs ruptures.

«Il faut se donner du temps pour clôturer ces comptes sans nuire aux objectifs fixés concernant la croissance économique et la protection sociale», a-t-il dit.

En outre, M. Ghanem a indiqué que le gouvernement vise à limiter le recours aux lois de finances complémentaires devant répondre, selon lui, uniquement à des besoins de financements imprévus et des situations exceptionnelles. Par ailleurs, il a annoncé le lancement en septembre prochain de la première session de formation de l'Ecole nationale de la trésorerie qui va dispenser des formations de post-graduation dans la comptabilité et la trésorerie.

R. E.

Algérie-Tunisie

Promouvoir le commerce bilatéral

L'Algérie et la Tunisie examinent les possibilités de promouvoir leurs relations commerciales en rehaussant l'accord commercial préférentiel entre les deux pays au niveau de celui de la zone arabe de libre-échange (ZALE), et étudient la levée de certaines contraintes relatives aux droits de douanes, ont affirmé dimanche à Alger les ministres algérien et tunisien du Commerce.

«La rencontre a permis aux deux parties de faire une première évaluation de la mise en œuvre de l'accord commercial préférentiel conclu entre l'Algérie et la Tunisie en vigueur depuis mars dernier», a déclaré M. Benyounes lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de sa rencontre avec son homologue tunisienne Nadja Harouche.

Selon M. Benyounes, les questions liées aux échanges commerciaux ont été également abordées par les deux parties qui ont décidé de se réunir en septembre à Tunis en vue d'évaluer l'accord commercial préférentiel entre les deux pays et présenter des solutions à certaines questions faisant allusion aux difficultés rencontrées par certains opérateurs économiques algériens à accéder au marché tunisien malgré les facilitations prévues par ledit accord.

Depuis l'entrée en vigueur de cet accord, certains opérateurs algériens se plaignent de contraintes liées à l'exportation de boissons vers la Tunisie. Ce pays voisin leur impose de payer une taxe dite «indice agricole» nettement supérieure aux barrières douanières levées par ledit accord, selon l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB). «Il existe encore quelques problèmes à résoudre. Nous sommes convenus

de trouver des solutions, de résumer les consignes soumises aux experts qui suivent l'application de l'accord commercial dans la perspective de la tenue de la prochaine rencontre», a déclaré M. Benyounes.

Ce dernier a estimé que l'Algérie et la Tunisie ont un avenir prometteur dans le commerce, et ce, grâce aux excellentes relations commerciales qu'elles entretiennent, en insistant sur la nécessité de respecter l'équité en matière des avantages offerts par les deux pays. De son côté, la ministre tunisienne a affirmé que les contraintes enregistrées dans le cadre de cet accord allaient être levées afin de renforcer les échanges et faciliter le travail aux opérateurs des deux pays.

«Nous nous sommes mis d'accord sur toutes les questions y compris les problèmes

posés dans le cadre de cet accord bilatéral. Je ne parle pas de problèmes mais de contraintes commerciales ordinaires qui peuvent survenir entre deux pays», a indiqué la ministre tunisienne.

M^{me} Harouche a souligné également qu'elle avait abordé avec son homologue algérien la révision des droits de douanes en souhaitant que les deux parties puissent offrir dans le cadre de l'accord préférentiel, les mêmes avantages prévus par l'accord portant création de la ZALE.

L'Algérie est le premier partenaire commercial de la Tunisie au niveau du monde arabe et en Afrique avec des échanges estimés à 1,7 milliard de dollars en 2013 en hausse de 19% par rapport à 2012.

Chafik N.

Prix réglementés

Des mesures «extrêmement sévères» contre les contrevenants

LES SERVICES de contrôle des pratiques commerciales seront «extrêmement sévères» à l'égard de toute personne qui contreviendrait aux prix réglementés de certains produits de première nécessité pendant le mois du ramadhan, a mis en garde dimanche à Alger le ministre du Commerce, Amara Benyounes.

«La quasi totalité des prix (des produits alimentaires) sont libres mais le ministère du Commerce a fixé les prix

d'un certain nombre de produits subventionnés par l'Etat. Nos services de contrôle seront présents sur le terrain et seront extrêmement sévères contre les contrevenants», a souligné M. Benyounes lors d'une conférence de presse animée conjointement avec la ministre tunisienne du Commerce et de l'Artisanat, Nadja Harouche.

M. Benyounes qui a rappelé, encore une fois, la disponibilité des produits

durant le mois sacré, a appelé les Algériens à ne pas changer leurs habitudes de consommation afin d'éviter la hausse des prix, notamment ceux des produits agricoles frais.

«J'appelle les Algériens à consommer normalement. Il faut absolument éviter le stockage et la frénésie qui précèdent le mois de ramadhan afin d'éviter les hausses (des prix)», a-t-il dit.

El Hadi K.

Fête de l'ail à Ksar Belezma (Batna)

Les difficultés de commercialisation mises en avant

■ Les producteurs d'ail ont été unanimes à soulever, à l'ouverture de la fête consacrée à cette plante potagère à la maison de jeunes de Ksar Belezma (Batna), les difficultés liées à la commercialisation de leur production.

Par Fahem T.

La fête de l'ail, marquée par la participation de nombreux producteurs et des fournisseurs d'intrants phytosanitaires, et qui a donné lieu à la remise de médailles aux meilleurs producteurs et à des vulgarisateurs agricoles locaux, est organisée pour la première fois dans cette commune où la production d'ail est abondante et constitue un véritable levier du développement local.

Le problème de la commercialisation était au centre de débats entre professionnels en marge de l'exposition organisée à cette occasion. Les agriculteurs ont appelé, notamment, à une assistance de l'Etat pour la valorisation de cette filière à travers la création d'unités de stockage et de conditionnement.

Lors de cette manifestation, les producteurs de cette plante vivace, indispensable dans toutes les cuisines du monde, ont souligné que «le problème de l'écoulement de la production représente une contrainte majeure» qui, selon eux, «s'accroît d'année en année, surtout avec la rude concurrence du produit importé» qui n'est pas, ont-ils affirmé, d'aussi bonne qualité que l'ail local.

Le même problème de commercialisation a été soulevé par Kamel Medjdoub, responsable de la chambre d'agriculture, citant la ville voisine de Merouana et qui relève néanmoins «le grand engouement des



jeunes agriculteurs pour cette activité».

Le plus jeune fermier de Ksar Belezma, Djamel Mekhloufi, a souligné, pour sa part, que les cultivateurs de cette localité ont réussi à réaliser une production abondante, sauf, a-t-il ajouté, qu'ils se contentent d'écouler leur produit «à petite échelle, dans des marchés hebdomadaires ou à travers des réseaux familiaux, faute de coopératives spécialisées dans la collecte et la vente du produit».

«Chez les producteurs, le prix "sortie de verger" est de 18 dinars le kg, alors que le

consommateur doit le payer entre 45 et 50 dinars, selon la qualité du produit exposé», a encore affirmé encore le même fermier.

De par son climat, l'étendue de ses domaines cultivables, la richesse et la diversité de ses potentialités naturelles, la région de Ksar Belezma a forgé un terroir particulier qui n'est autre qu'un ail rose dont la saveur piquante et les propriétés diététiques en ont fait un ingrédient indispensable dans toutes les cuisines des Aurès.

Introduite entre 1986 et 1991, la culture de l'ail s'est considéra-

blement développée au cours des dix dernières années dans les régions de Merouana et de Ksar Belezma. Elle occupe désormais quelque 2 070 hectares, et regroupe 1 880 fermiers affiliés à la chambre de l'agriculture.

Selon les responsables de la direction des services agricoles (DSA), la récolte de cette année devrait dépasser les 200 000 quintaux, soit deux fois plus que l'année dernière. Un essor dû surtout, selon les services agricoles, aux mécanismes de soutien de l'Etat en faveur des agriculteurs.

F.T.

Hommage

Séminaire sur la vie et l'œuvre de Cheikh Ahmed El Habibatni

La vie et l'œuvre de Cheikh Ahmed El Habibatni sont revisitées à l'occasion du séminaire national de deux jours qui lui est dédié à Jijel, à l'initiative de la direction de wilaya des affaires religieuses et des wakfs.

Cette rencontre, organisée au chef-lieu de la commune de Djemaa Beni Hebibi dont est originaire cet illustre âlem (savant), se veut un hommage à cette personnalité religieuse au riche parcours, notamment dans l'apprentissage du Saint Coran et la formation de nombreux étudiants en sciences islamiques.

Né en 1867 et décédé le 27 mars 1937, Ahmed Ben Saïd Merazka El Habibatni, fils d'un imam de la localité de Beni Hebibi (sud-est de Jijel) a côtoyé plusieurs illustres personnages de l'islam, à l'image de Cheikh Abdelhamid Benbadis. Après des études coraniques dans sa ville natale, il se rend à Constantine où il fréquente des zaouïas et écoles pour y parfaire ses connaissances du Coran.

En 1894, il est promu enseignant à la mosquée de Sidi El Kettani où il donna des cours à une cinquantaine d'apprenants. Il a eu comme illustres élèves, entre autres,

Cheikh Ahmed Hamani, Cheikh Ali Boudilmi ou encore Sadek Hamani. Il a été cité par Cheikh Abdelhamid Ben Badis dans le numéro de novembre 1929 de sa revue *Ech-Chiheb* en tant que figure de proue parmi les Oulemas. Ahmed El Habibatni fut, en 1937, la cible d'une tentative d'assassinat par l'administration coloniale à Constantine. L'auteur de cette tentative, identifié, se serait

jeté du haut d'un pont, selon certains historiens.

Plusieurs conférences consacrées à la vie et à l'œuvre de cette personnalité ont été animées au cours de ce séminaire, placées sous le haut patronage du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, par des participants venus de plusieurs wilayas du pays.

Hafid F.

Accidents de la circulation

10 morts et 51 blessés en deux jours

Dix personnes ont trouvé la mort et 51 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation, du dimanche au lundi, à travers le territoire national, a indiqué lundi la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré à Béchar avec un mort et 18 blessés, suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, sur-

venu sur la RN 06, dans la commune de Kerzaz, a précisé la même source.

Par ailleurs, 5 655 interventions liées au dispositif de surveillance des plages et des baignades à travers les wilayas côtières ont été effectuées depuis le 1^{er} juin, a-t-on relevé, faisant état de treize personnes décédées, dont cinq en dehors des horaires de surveillance.

Concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, la Protection civile a enregistré, durant la même période, la mort de onze personnes, dont quatre dans des mares d'eau et retenues collinaires, deux dans des oueds, un dans un lac et deux dans des bassins et piscines, a ajouté la même source.

Y. C.

Sétif

Des excursions vers le littoral pour plus de 15 000 jeunes

AU TOTAL, 15 179 jeunes de différentes communes de la wilaya de Sétif bénéficieront durant cet été d'excursions vers plusieurs plages du pays, a indiqué dimanche à l'APS le directeur de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ), Adel Tedjar.

L'organisation de ces excursions, qui se poursuivront jusqu'à la rentrée sociale, s'inscrit dans le cadre d'un programme tracé à l'occasion de la saison estivale par l'ODEJ, en collaboration avec la ligue des activités de plein air. Ces sorties vers le littoral seront agrémentées d'activités culturelles, sportives et de loisirs, a ajouté M. Tedjar, soulignant que 3 200 jeunes ont déjà bénéficié, depuis le lancement de l'opération, d'«escapades» vers les plages des wilayas de Jijel et de Bejaïa.

Les jeunes gens qui préfèrent ne pas se déplacer en raison, notamment, de la retransmission des matches de la Coupe du monde de football, «ne seront pas marginalisés dès lors que des tournois sportifs de football, de volley-ball et de badminton seront organisés à leur intention dans plusieurs communes de la wilaya», a ajouté le même responsable.

Ali O.

Boumerdès Début d'une opération de relogement de plus de 900 familles

UNE OPÉRATION de relogement d'un total de 904 familles, résidant dans des habitations précaires ou des chalets, a été entamée dimanche à travers nombre de communes de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

L'opération de «transfert de ces familles dans des logements publics locatifs (LPL) neufs a démarré dimanche et se poursuivra jusqu'à jeudi prochain», a ajouté la même source, signalant la démolition des habitations libérées, dès leur évacuation, ainsi que la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour le succès de l'opération.

Dans la commune de Boumerdès, l'opération a touché 13 familles de la cité Kechir, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), au même titre que 41 autres familles occupant des chalets à la cité Derriche, dans l'attente du relogement, jeudi prochain, de 144 familles de la cité des Chalets.

Mercredi et jeudi prochains, ce sont 182 familles qui seront relogées à Ouled Moussa, dans le cadre du programme d'éradication des chalets, parallèlement à 200 autres familles concernées par le même programme au niveau de la commune de Boudouaou El Bahri.

Une centaine d'autres familles occupant des chalets à Si Mustapha seront également relogées, au même titre que 144 familles à Baghliat et 80 à Taourga, a informé la même source.

Omar D.

Désencrassement/Coût de réalisation des barrages

Le reboisement des bassins versants désormais inclus

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a déclaré hier à M'sila que le coût de construction des barrages inclura désormais le reboisement des bassins versants afin de limiter le risque d'envasement des ouvrages de retenue.

Par Hassen G.

Le ministre a indiqué, à l'ouverture d'une journée technique sur la lutte contre l'envasement des barrages, que les actions devant être entreprises durant le prochain quinquennat (2015-2019) pour venir à bout

de ce phénomène permettront de récupérer un volume d'eau de l'ordre de 45 millions de m³.

Le dragage constitue actuellement la seule solution pour mener cette lutte, a ajouté M. Necib, soulignant que la problématique liée à l'influence négative de l'envasement des barrages sur leurs capacités de stockage était «au centre des préoccupations» de son département.

Il a également insisté sur une «bonne coordination» entre les différents secteurs (ressources en eau, forêts) pour conférer le maximum d'efficacité à la lutte contre l'envasement.

Rappelant que l'Algérie, qui dispose aujourd'hui de 72 barrages, le plus ancien ayant été construit en 1972, en gèrera 84 à l'horizon 2016, le ministre a affirmé que la stratégie adoptée par son ministère, en matière d'AEP, a pour objectif de «sécuriser le pays en matière d'eau potable».

Il a fait part, dans ce contex-



Ph. > DR

te, de la «prochaine» exploitation des stations de dessalement d'eau de mer réalisées dans les wilayas d'Oran et de Chlef.

M. Necib, évoquant les journées techniques internationales sur la lutte contre l'envasement des barrages, a souligné qu'il est attendu que cette rencontre puisse favoriser des échanges utiles d'expériences entre les

techniciens algériens et leurs homologues étrangers, venus notamment d'Italie, de Suisse et de Corée du Sud, dans l'optique de permettre de mieux exploiter nos barrages et de garantir la durabilité de leur exploitation.

Le choix de M'sila pour abriter ces journées techniques s'explique par le fait que le barrage de Ksob, situé dans cette wilaya, fait l'objet, actuellement,

d'une importante opération de désenvasement, a encore indiqué Hocine Necib. Le ministre des Ressources en eau devait poursuivre sa visite en inspectant et en lançant, dans les communes de M'sila, Boussaâda et Sidi-Aïssa, plusieurs projets destinés à l'alimentation en eau potable des populations.

H.G.

Changement climatique

Ce qu'il faudra faire pour s'y adapter

L'adaptation émerge aujourd'hui comme une dimension incontournable de la réponse au changement climatique. Complémentaire à l'indispensable réduction des émissions de gaz à effet de serre, ses enjeux restent cependant largement méconnus.

La problématique des indicateurs renvoie à la question essentielle du suivi et de l'évaluation des processus d'adaptation dans différents contextes. Un indicateur est une grandeur censée représenter l'état d'un système complexe et permettre de suivre son évolution de façon simplifiée.

Trois types de mesures sont nécessaires vis-à-vis de la problématique de l'adaptation. Premièrement, une mesure du besoin d'adaptation est utile pour savoir où et sur quoi agir. Cette évaluation s'appuie sur la qualification et/ou la quantification du niveau de risque climatique actuel et futur, qui lui-même dépend des niveaux de stress physique liés au climat et de la perception qu'ont les acteurs de leur exposition et de leur vulnérabilité. Des indicateurs de paramètres climatiques physiques et d'exposition sont relativement aisés à identifier, comme la fréquence de canicules dans un endroit donné (stress physique) et le nombre de personnes exposées aux vagues de chaleur à cet endroit (exposition).

En ce qui concerne la vulnérabilité, la définition d'indicateurs est compliquée par l'ambiguïté de ce concept [Klein, 2009]. Les indicateurs élaborés jusqu'ici ont eu tendance à se focaliser sur les dimensions économiques et technologiques de la vulnérabilité, réduisant ainsi sa portée [Vincent, 2007 ; Magnan, 2009], alors que d'autres dimensions – sociales, institutionnelles, politiques et culturelles notamment – sont tout aussi cruciales. Il est vrai que la disponibilité de données et la définition d'indicateurs fiables concernant ces derniers facteurs

font souvent défaut. Par conséquent, la mesure de la vulnérabilité dans son ensemble se révélera sans doute toujours inachevée tant les dimensions et sous-dimensions sont multiples et spécifiques en fonction des contextes. Cependant, malgré les difficultés, certaines tentatives de classement des pays selon leur vulnérabilité existent.

Une fois la décision prise en faveur d'une action d'adaptation, il faut évidemment en suivre le déroulement et les effets. Cette évaluation continue est cruciale entre autres pour permettre une réponse flexible face aux incertitudes actuelles. C'est le rôle de deux autres types d'indicateurs qui concernent, d'une part, le processus d'adaptation et, d'autre part, les résultats des actions adaptatives.

Comme dans d'autres domaines, par exemple la protection de l'environnement, la mesure du processus peut souvent être réalisée plus aisément que la mesure des résultats. En effet, le nombre et le type d'actions prises en faveur de l'adaptation dans tels secteurs et par tels types d'acteurs, ainsi que le budget qui leur est consacré sont des données qui sont relativement accessibles, même s'il n'est pas toujours évident de distinguer ce qui relève vraiment de l'adaptation de ce qui est justifié par d'autres objectifs ou fait partie du processus «normal» de développement. Les avancées relatives à l'élaboration et à l'utilisation d'indicateurs de processus sont donc plus rapides que pour les indicateurs de résultat, pourtant plus déterminants pour savoir si les actions d'adaptation doivent se poursuivre ou évoluer.

La mesure de l'efficacité de l'adaptation, axée sur les résultats, se heurte en effet à plusieurs difficultés. Tout d'abord, si les actions peuvent engendrer des effets immédiats et à court terme, c'est surtout à long terme que leur «succès»

sera ou non avéré. Le succès de l'adaptation est donc relatif à l'échelle temporelle à laquelle l'action est mise en œuvre et il est très difficile d'évaluer à l'avance une action censée répondre à un impact futur lui-même incertain. De même, l'efficacité d'une initiative dépend également de l'échelle spatiale considérée, les effets d'une action pouvant répondre positivement à un problème localisé mais le transférer ou en créer d'autres ailleurs. Si l'on peut s'accorder sur le fait que le succès d'une stratégie d'adaptation dépend de la façon dont l'action rencontre ses objectifs et affecte la capacité d'autres acteurs à atteindre leurs propres objectifs d'adaptation, il n'y a en revanche pas de consensus a priori sur le contenu des objectifs d'adaptation car ceux-ci dépendent notamment de valeurs divergentes selon les institutions, communautés et individus.

Même si toute la logique qui sous-tend l'adaptation vise une réduction de la vulnérabilité au changement climatique, les indicateurs d'une adaptation réussie ne peuvent s'appuyer sur une référence commune, à la différence de la problématique de l'atténuation du changement climatique. Cette dernière utilise en effet des données quantifiées, telles que l'évolution du nombre de tonnes de GES émis par rapport à un référentiel connu (même s'il y a aussi d'autres indicateurs, plus spécifiques aux contextes). Outre l'efficacité (atteinte des objectifs, si ceux-ci ont été définis), plusieurs critères peuvent servir de guides à l'évaluation des résultats de l'adaptation, de façon similaire à ceux utilisés pour évaluer d'autres politiques : l'efficacité (rapport coût-bénéfice des actions), l'équité (distribution des coûts et bénéfices), la légitimité et la durabilité (au sens du développement durable) de l'action. Cependant, le poids accordé à ces critères dépend des valeurs des

acteurs qui doivent mettre en œuvre et évaluer l'adaptation. Il ressort de cette situation qu'une clarification du contenu des indicateurs et une harmonisation de certains principes et concepts sont sans doute nécessaires pour servir de fondement à des systèmes d'évaluation de l'adaptation communs ou pouvant «dialoguer» entre eux, à travers la diversité des contextes. En outre, se pose la question cruciale mais non résolue de déterminer le point de vue de quels acteurs (notamment quels secteurs ou groupes sociaux) le succès peut être établi. Ce succès est en effet rarement universel en un même lieu ou pour une diversité d'acteurs et d'activités.

Sim

L'APN examine le projet de loi Les ressources biologiques au menu des députés

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) a repris hier ses travaux en séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi relatif aux ressources biologiques, a indiqué dimanche un communiqué de l'APN.

Selon le calendrier des travaux, l'APN tiendra aujourd'hui une séance plénière pour la validation de la qualité de membre de nouveaux députés et l'examen du projet de loi amendement et complétant la loi 81-07 du 27 juin 1981 relative à l'apprentissage. La séance de demain sera consacrée à l'examen du projet de loi relatif au service national, tandis que la séance de jeudi sera consacrée à l'examen du projet de loi amendement et complétant l'ordonnance 20-70 du 19 février 1970 relative à l'état civil.

K. L.

Projets

Seize heures d'eau potable/jour pour Blida

■ Les communes de Bouarfa, Blida, Beni Tamou et Ouled Yaiche, constituant le Grand Blida, seront alimentées en eau potable pendant 16 heures par jour, a annoncé dimanche le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Par Samiha A.

La plage horaire de l'alimentation en cette ressource vitale est appelée à être revue à la hausse, une fois réceptionné et mis en service l'ensemble des projets engagés, a ajouté le ministre, à l'issue d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya.

«Les habitants du Grand Blida passeront le mois sacré de ramadhan et la saison estivale dans de bonnes conditions, puisqu'ils auront de l'eau courante de 6 heures du matin à 22 heures», a souligné M. Necib, précisant que cet «acquis» est réalisé grâce aux structures mises en place, telles que le complexe de pompage d'eau potable qu'il a inauguré à Beni Tamou et qui approvisionnera le Grand Blida avec 60 000 m³ par jour.

Afin d'assurer, à long terme, l'approvisionnement en eau de l'ensemble du territoire de la wilaya en la matière, le ministre a affirmé que les communes de l'est de Blida bénéficieront dans le cadre du prochain plan quinquennal de développement d'un système



PH. : DR

d'alimentation à partir du barrage de Taksebt, en passant par le réservoir de Boudouaou.

Les communes de l'ouest de la wilaya bénéficieront, de leur côté, d'un projet, actuellement en cours d'étude, de transfert d'eau potable à partir du barrage de Bouroumi dans la wilaya de Ain Defla, a-t-il encore indiqué.

Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a inspecté un réservoir d'eau sur les hauteurs de Bouarfa, d'une capacité de 10 000 m³ et ayant atteint un taux d'avancement des travaux estimé à 85%. Après sa mise en service, cette structure permettra d'alimenter la

commune de Bouarfa et l'ouest de Blida. Il a également posé la première pierre d'une nouvelle station de traitement d'eau, d'une capacité de 17 000 m³/jour, dans la commune de Chiffa.

Dans la matinée, M. Necib a inauguré une retenue collinaire dans la localité de Amroussa, commune de Bouinan, d'une capacité de stockage de 295 000 m³, et destinée à l'irrigation de 90 ha de terres agricoles. Il a aussi inspecté le projet de réhabilitation d'une station de traitement des eaux usées, d'une capacité de 51 560 m³/jour. Les eaux épurées serviront à l'irrigation de surfaces agricoles dans cette localité. S. A.

Oran

Plus de 8 000 placements en l'espace de cinq mois

Le marché du travail dans la wilaya d'Oran enregistré, durant les cinq premiers mois de l'année en cours, 8 326 placements, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM).

Ainsi, 7 288 placements classiques entre CDD et CDI ont été effectués au niveau des entreprises économiques dans le cadre du travail aidé, outre 1 038 autres placements enregistrés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnel (DAIP), toujours pour la période allant de janvier à fin mai de l'année 2014, a indiqué à l'APS, Mohamed

Abdellah Tayeb Chehaïma. Un flux important de demandeurs d'emploi a été repris en charge, a indiqué le même responsable qui a avancé le chiffre de 39 507 demandes d'emploi au niveau de la wilaya d'Oran, pour la même période tandis que le nombre d'offres d'emploi est estimé à 10 065 postes.

Il a déploré toutefois l'existence d'une déperdition importante de postes d'emploi malgré les offres de services de l'emploi par les entreprises.

Cette situation, a-t-il expliqué, est due au manque de certains profils demandés sur le

marché particulièrement les métiers de bâtiments et du tourisme.

«Nous avons accompli un travail, avec le concours de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, pour orienter les demandeurs sans qualifications vers la formation qualifiante dès l'inscription», a-t-il expliqué.

Le nombre de demandes d'emploi enregistrées en 2013 est de 88 274 contre une demande d'emploi de 61 463 en 2012, a-t-on ajouté de même source.

Lamia G.

Saïda

Campagne de sensibilisation sur les intoxications alimentaires

Une campagne régionale de sensibilisation sur les risques d'intoxications alimentaires a été lancée, dimanche, à la maison de la culture Mustapha- Khalef de Saïda ciblant six wilayas de l'ouest du pays. Les animateurs de cette campagne visiteront les wilayas de Saïda, Chlef, Mascara, Tiaret, Tissemsilt et Relizane, relevant de la direction régionale du commerce de Saïda.

Le directeur régional du commerce, Aissat Azzeddine, a indiqué, lors du lancement de la

campagne, que celle-ci vise à sensibiliser les consommateurs sur les risques d'intoxications alimentaires, notamment en période estivale au cours de laquelle la demande en produits périssables est importante.

L'intervenant a insisté sur la responsabilité du consommateur à prendre des précautions et faire preuve de vigilance pour éviter les intoxications alimentaires. La première journée de cette campagne, devant se poursuivre jusqu'au 1^{er} juillet prochain, a été marquée par la pré-

sentation d'actions sur la prévention des risques des intoxications par les services de la Protection civile. Les éléments de l'Inspection vétérinaire ont présenté à l'assistance des explications sur les sources des risques alimentaires dont le non-respect des règles d'hygiène, de la chaîne du froid et la non-utilisation de l'eau traitée, entre autres.

Des dépliants ont été distribués aux consommateurs pour les sensibiliser sur les risques d'intoxications alimentaires, les

exhorter à éviter l'achat de produits dans les réseaux informels, à vérifier les dates de production et de péremption des marchandises périssables.

Une baisse sensible des cas d'intoxications alimentaires a été relevée l'année dernière, dans les six wilayas précitées, soit 392 cas enregistrés contre 923 en 2012, selon la direction régionale du commerce. Le champion d'Afrique en gymnastique, Benchohra Imad, natif de la wilaya de Saïda, a été honoré à cette occasion. R.R.

Crédit R'fig Près de deux milliards de dinars accordés à Guelma

LE MONTANT total des crédits agricoles R'fig accordés durant la saison agricole 2013-2014 aux céréaliculteurs de la wilaya de Guelma a atteint 1,804 milliard de dinars, a-t-on appris dimanche auprès de la direction régionale de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR). Ces crédits sans intérêts, destinés à l'acquisition de semences et de fertilisants, ont été obtenus par 2 219 agriculteurs, a indiqué le directeur régional de cette banque, Djamel Mansouri, qui a relevé que ce montant dépasse le montant total alloué la saison dernière à 1 695 agriculteurs (1,3 milliard DA).

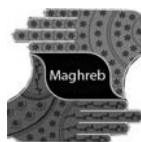
Le même cadre a expliqué la progression du nombre de producteurs bénéficiaires de ce crédit par notamment, les actions de sensibilisation menées par la direction des services agricoles et la régularisation du statut des terres dans le cadre du transfert du droit de jouissance en droit de concession.

L'actuelle saison agricole a été marquée par l'ouverture d'un nouveau guichet unique, dans la commune de Hammam Debagh, pour le traitement des dossiers des paysans postulant à ce crédit R'fig. Un guichet qui vient s'ajouter aux cinq déjà opérationnels dans les communes de Belkheir, de Bouchehouf, d'Oued Zenati, d'Ain Mekhlouf et de Tamlouka. Hani Y.

Adrar Mise en service de six éoliennes

SIX ÉOLIENNES d'une puissance unitaire de 850 KW chacune, installées dans la ferme éolienne de Kabertene (Adrar) ont été mises en service le 8 juin dernier, a annoncé dimanche la Société algérienne de production de l'électricité (SPE).

Une puissance de 3 MW a été injectée sur le réseau moyen tension de distribution à ce jour, a précisé dans un communiqué la SPE, une filiale du groupe Sonelgaz. La société prévoit aussi la mise en service «progressive» de six autres éoliennes installées dans la ferme de Kabertene «durant l'été 2014», ce qui portera à 12 le nombre total des éoliennes sur ce site, renforçant ainsi le parc national déjà existant. La société souligne à cette occasion que la ferme éolienne de Kabertene inaugure «une nouvelle ère» dans le domaine des énergies renouvelables. Yanis C.



Mauritanie/présidentielle

Ould Abdel Aziz vainqueur avec plus de 80% des voix

■ Le chef de l'Etat mauritanien sortant, Mohamed Ould Abdel Aziz, a obtenu plus de 80% des voix à l'élection présidentielle de samedi, s'assurant une large victoire devant ses quatre adversaires, selon des résultats complets provisoires publiés dimanche par la commission électorale à Nouakchott.

Par Hassiba Ch.

M. Abdel Aziz est crédité de 577 995 voix, soit 81,89% des suffrages valablement exprimés, a déclaré à la presse à Nouakchott le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Abdallahi Ould Soueid Ahmed.

Il arrive loin devant le militant et candidat anti-esclavagiste Biram Ould Dah Ould Abeid, qui a obtenu 8,67% des voix (61 218 suffrages).

Boidiel Ould Houmeid, candidat du parti El-Wiam, une formation de l'opposition dite «modérée», se classe troisième avec 4,50% des voix (31 773 suf-

frages). Il est suivi de Ibrahima Moctar Sarr, représentant la communauté négro-mauritanienne, qui a obtenu 4,44% (31 368 voix).

La seule femme parmi les candidats, Lalla Mariem Mint Moulaye Idriss, est en queue de liste avec 0,49% (3 434 voix). Les bulletins blancs représentent la différence entre le total des scores des candidats et les suffrages valablement exprimés.

Le taux de participation a été de 56,46%.

Les candidats ont 48 heures pour faire des réclamations au Conseil constitutionnel, qui proclamera les résultats définitifs.

Environ 1,3 million d'électeurs étaient appelés aux urnes samedi



Ph : DR

en Mauritanie, vaste pays désertique de 3,8 millions d'habitants bordant l'océan Atlantique, riche en minerai de fer, aux eaux poissonneuses et qui exploite du pétrole depuis 2006.

La présidentielle a été sur-

veillée par 700 observateurs, dont 200 venus de l'étranger. Ceux de l'Union africaine (UA) étaient dirigés par l'ancien Premier ministre tunisien, Béji Caïd Essebsi.

H. Ch.

Droits de l'Homme au Sahara occidental

Le Conseil des lords interpelle le gouvernement britannique

La ministre d'Etat britannique chargée de l'Afghanistan, du Pakistan, du Bangladesh et de l'Asie centrale, la baronne Warsi, a souligné que le gouvernement britannique soutenait toute avancée en faveur de l'amélioration des droits de l'Homme au Sahara occidental, rapporte dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS).

Répondant vendredi dernier au nom du gouvernement à une question du lord indépendant John Stevens sur les efforts que mène le gouvernement britannique pour amener le Maroc à respecter ses engagements internationaux en matière de droits de l'Homme au Sahara occidental, la baronne

Warsi a rappelé que le ministre d'Etat, chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Hugh Robertson, avait évoqué avec les autorités marocaines lors de sa visite à Rabat en mars dernier «la question du respect des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés».

Concernant le mur marocain de séparation, la baronne Warsi a indiqué que les équipes de déminage relevant de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), «poursuivaient leur travail en collaboration avec le Front Polisario et le Maroc autour de ce mur».

Lord Stevens avait déjà interpellé en mars dernier le gouvernement britannique sur ses démarches concernant des rapports faisant état d'«interventions violentes des forces marocaines le 15 février dernier contre des manifestations pacifiques à Layoune occupée ayant fait plusieurs blessés».

Selon la même source, l'importance qu'accorde le Conseil des lords à la question sahraouie «traduit l'intérêt croissant porté par la Grande-Bretagne à la cause sahraouie, notamment après que le même conseil eut adressé récemment plusieurs questions au gouvernement britannique sur le Sahara occidental».

Ouali B.

En novembre à Oran

Rencontre sur le commerce intra-régional maghrébin

Le commerce intra-régional maghrébin sera au centre d'une rencontre internationale, prévue en novembre prochain à Oran, a-t-on appris dimanche du président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC). La manifestation économique a pour objectif de promouvoir les échanges commerciaux entre les pays du Maghreb arabe, a précisé Zaki Hariz, en marge du coup d'envoi, à Oran, de la caravane régionale de sensibilisation contre les intoxications alimentaires. La rencontre se tiendra au Centre des conventions «Mohamed-Benahmed» d'Oran (CCO) et verra la participation d'industriels et responsables des institutions du commerce de cinq pays, à savoir l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, a indiqué M. Hariz.

Par la même occasion, une grande exposition sera organisée dans le but de mettre en relief la

qualité de la production locale de chaque pays, a fait savoir le président de la FAC, également secrétaire général de l'Union maghrébine de défense du consommateur. Cette organisation maghrébine, a-t-il rappelé, a été créée en juin 2013 à Tunis (Tunisie) en application des recommandations du Congrès arabe des associations de protection du

consommateur tenu en 2012 à Oran. La Fédération algérienne des consommateurs figure parmi les organisateurs majeurs de la caravane de sensibilisation régionale qui s'est élancée dans la matinée à partir du siège de la Direction du commerce de la wilaya d'Oran en direction d'Aïn Témouchent, Tlemcen, Mostaganem et Sidi Bel-Abbès.

Agrémentée par la participation de la fanfare des jeunes Scouts musulmans algériens (SMA), la cérémonie inaugurale a été marquée par une exposition de produits de large consommation, d'équipements d'analyse microbiologique et la distribution de dépliants résumant les droits essentiels du consommateur.

Said G.

Libye

Saadi Kaddafi accusé de meurtre d'un joueur de football

UN TRIBUNAL libyen dans le nord de Tripoli a déposé dimanche une plainte contre Saadi Kaddafi, un des fils de l'ancien dirigeant du pays Mouammar Kaddafi, l'accusant du meurtre d'un joueur de football libyen, a rapporté l'agence de presse officielle LANA. Saadi a comparu devant la justice pour la première fois depuis son extradition du Niger en mars dernier. Il était soupçonné de meurtre du footballeur libyen Bachir Riiani, selon LANA. Saadi, le troisième fils de Mouammar Kaddafi, avait joué au football pour des clubs en Libye et à Pérouse en Italie. En outre, le bureau du procureur général devrait intenter d'autres accusations contre Saadi, dont la répression de civils lors de la révolte de 2011 et l'offre de soutien aux insurgés dans le sud de la Libye cherchant à renverser le gouvernement actuel, selon la presse locale. Saadi Kaddafi, 40 ans, avait fui au Niger en septembre 2011, peu avant la chute du régime de son père, capturé puis tué par les rebelles dans sa ville natale de Syrte. En mars dernier, il a été remis par Niamey au gouvernement libyen.

R. M.

Maroc La Banque centrale prévoit un taux de croissance entre 2,5% et 3%

LE TAUX de croissance de l'économie marocaine devrait se situer entre 2,5 et 3% en 2014, sous l'effet d'une baisse de la valeur ajoutée agricole, a annoncé la Banque centrale (Bank Al-Maghrib, BAM) à l'issue de sa réunion trimestrielle, tenue cette semaine à Rabat. Selon la Banque centrale, le rythme de progression des activités non agricoles devrait s'établir autour de 4% tandis que l'output gap non agricole devrait continuer à évoluer à des niveaux négatifs au cours des prochains trimestres, présageant ainsi de l'absence de tensions inflationnistes émanant de la demande. Les analystes notent que ces prévisions sont conformes à celles établies par le Conseil de la BAM en décembre 2013.

Sous l'hypothèse d'une campagne céréalière de 70 millions de quintaux, la BAM avait tablé sur un taux de croissance entre 2,5% à 3,5% recouvrant une amélioration du Produit intérieur brut (PIB) non agricole entre 3,5% et 4,5%.

Au Maroc, la croissance de l'économie dépend, en grande partie, du secteur agricole qui représente environ 19% du PIB et emploie environ 45% de la population active. Deux institutions publiques d'analyse économique ont également dressé des perspectives incertaines pour l'économie marocaine en 2014, prédisant un net fléchissement de la croissance en raison des contreperformances du secteur agricole dues à un important déficit pluviométrique. Le Haut commissariat marocain au plan (HCP) a prédit un taux de croissance se situant à 2,4% tandis que le Centre marocain de conjoncture (CMC) a révisé sa prévision de croissance du PIB à 2,6% au lieu de 2,7%, initialement prévu pour 2014.

Pour rappel, la loi de finances 2014 table sur un taux de croissance du PIB de 4,2% tandis que la Banque mondiale a prédit 3,6%, l'ONU 4%, le FMI 3,9% et l'assureur crédit français Coface 3,8%.

Ali B.



Irak

Les insurgés progressent toujours

■ Les insurgés sunnites consolident leurs positions dans l'ouest irakien frontalier de la Syrie où ils veulent établir un Etat islamique, au moment où le secrétaire d'Etat américain John Kerry arrive au Moyen-Orient pour des consultations sur la crise irakienne.

Par Ali O.

La visite du responsable américain intervient alors que les insurgés se sont emparés de la localité stratégique de Tal Afar, une enclave chiite dans la province de Ninive dans le nord-ouest de l'Irak, et de son aéroport, ainsi que d'Al-Walid, le deuxième poste-frontière avec la Syrie à tomber entre leurs mains ces derniers jours, après celui d'Al-Qaïm. Les jihadistes ne cessent d'engranger de nouvelles conquêtes et ont également pris au cours du week-end trois villes de la province d'Al-Anbar. Cette province stratégique est également frontalière avec la Syrie, un pays en guerre depuis trois ans où l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), qui mène l'offensive en Irak, est déjà fortement implanté. Son objectif est de créer un Etat islamique à cheval sur des territoires entre l'Irak et la Syrie. Sur le plan diplomatique, M. Kerry effectue une mission qui l'a mené dimanche en Egypte et en Jordanie, avant Bruxelles et Paris. Sa tournée porte principalement sur les efforts visant à convaincre le Premier ministre chiite, Nouri al-Maliki, de former rapidement un gouvernement d'union nationale. Les entretiens entre les deux responsables ont commencé en fin de matinée. Au Caire, le chef de la diplomatie américaine a lancé un appel aux dirigeants irakiens pour qu'ils dépassent les divisions confessionnelles et a assuré que son pays – qui a rapatrié ses troupes fin 2011 après 8 ans d'occupation – n'était «pas responsable» de la situation actuelle dans

le pays et ne cherchait pas à «choisir» un leader pour l'Irak. Selon lui, les minorités kurde et arabe sunnite et certains parmi la communauté chiite, dont est issu M. Maliki, ont exprimé leur désaveu de la gestion du gouvernement. M. Maliki, Premier ministre depuis 2006, est accusé par ses opposants de l'intérieur et de plus en plus par l'allié américain, d'avoir alimenté par sa politique «confessionnelle» l'offensive d'insurgés sunnites qui ont rapidement progressé face à la débandade de l'armée et des forces de sécurité, dont il est le chef suprême. Depuis le 9 juin, les jihadistes de l'EIL ont mis la main sur Mossoul, deuxième ville d'Irak, une grande partie de sa province Ninive (nord), de Tikrit et d'autres secteurs des provinces de Salaheddine (nord), Diyala (est) et Kirkouk (nord), et tiennent désormais quatre villes d'Al-Anbar, Fallouja, Al-Qaïm, Rawa et Ana ainsi que partiellement celle de Ramadi. Ils avaient déjà pris il y a une semaine une grande partie de Tal Afar.

Dans leur avancée depuis deux

semaines, les combattants de l'EIL ont tué sauvagement des centaines de soldats, a indiqué hier un responsable de la sécurité.

«Des centaines de soldats ont été décapités, pendus (...) à Salaheddine, Ninive, Diyala, Kirkouk et les zones où se trouvent les terroristes (...) de l'EIL», a déclaré Gassem Atta, porte-parole de M. Maliki pour les affaires de sécurité.

L'Irak n'a toujours pas de cabinet après les législatives d'avril dernier. Le bloc de M. Maliki est arrivé en tête de ce scrutin mais ne parvient pas à former un gouvernement tant les divisions sont profondes.

Jeudi, le président Barack Obama a clairement signifié que seule une direction non confessionnelle pourrait sortir l'Irak de son épreuve actuelle, dans ce qui constitue une autre remontrance contre M. Maliki.

Le président américain a toutefois annoncé l'envoi de conseillers militaires pour aider l'armée irakienne à faire face à la vaste offensive des insurgés mais a exclu



Ph. > D. R.

dans l'immédiat des frappes aériennes.

Dans une interview dimanche, il a mis en garde contre les dangers que représentait l'offensive des insurgés sunnites en Irak pour la stabilité de la région toute entière.

«D'une manière générale, nous devons rester vigilants. Le problème actuel est le fait que (les combattants) d'EIL déstabilisent le pays (l'Irak) mais ils peuvent aussi bien déborder sur des pays alliés comme la Jordanie», a-t-il déclaré.

Selon lui, la population locale irakienne finira par rejeter les extrémistes sunnites «à cause de leur

violence et de leur extrémisme».

La Jordanie, également frontalière avec Al-Anbar, accueille quelque 600 000 réfugiés syriens sur son territoire, et est confrontée depuis longtemps à des questions de sécurité liées à ses propres jihadistes.

Au sud de Baghdad, 69 détenus ainsi que 8 hommes armés et un policier ont été tués au cours de l'assaut par des insurgés d'un convoi transportant les prisonniers, selon des sources médicale et policière.

A. O.

Pakistan

Tension et imbroglio lors du retour au pays d'un chef religieux

Le Pakistan était plongé hier dans un nouvel imbroglio politique avec le retour au pays mouvementé du chef religieux populiste Tahir-ul-Qadri, dont les autorités ont détourné le vol vers Lahore après des heurts entre ses partisans et la police à l'aéroport d'Islamabad. La situation restait

confuse dans l'après-midi. Arrivé à Lahore (est), M. Qadri refusait de descendre de l'appareil et réclamait la protection de l'armée, accusant le gouvernement d'avoir tué neuf de ses fidèles mardi dernier lors d'affrontements avec la police. Les autorités ont justifié le détournement de son avion par des raisons de sécurité, la police affirmant que 70 de ses hommes avaient été blessés le matin à l'aéroport d'Islamabad en repoussant, à coups de gaz lacrymogène, les manifestants pro-Qadri. Ce retour met la pression sur Islamabad au moment où l'armée mène une offensive militaire contre les talibans et Al-Qaïda dans la zone tribale du Waziristan du nord, qui a déjà jeté sur les routes plus de 300 000 habitants. M. Qadri, 63 ans et qui vit au Canada dont il a également la nationalité, est un habitué des retours turbulents qui mettent en émoi un pays perpétuellement sous tension politique et sécuritaire. Début 2013, il s'était fait connaître des observateurs inter-

nationaux en organisant à Islamabad un sit-in géant qui avait paralysé la capitale pendant plusieurs jours. Il y avait dénoncé avec force la corruption des partis de gouvernement et appelé à des réformes urgentes, nourrissant les soupçons qui le disent téléguidé par l'armée pour mettre le pouvoir politique sous pression, avant de plier bagages avec ses partisans sans avoir obtenu satisfaction. Après un an et demi de relative discrétion, il avait récemment annoncé son retour imminent au Pakistan pour lancer une mystérieuse «révolution pacifique» visant à débarrasser le pays de la corruption, de la pauvreté et des violences. Avant même son arrivée, la tension était très forte après les affrontements meurtriers qui ont opposé mardi dernier à Lahore ses partisans à la police au siège de son parti, le Mouvement du peuple du Pakistan (Pakistan Awami Tehreek, PAT). Neuf fidèles de M. Qadri avaient été tués, selon son parti et un hôpital local, avait placé

l'aéroport d'Islamabad et ses alentours en alerte, déployant des soldats aux points d'entrée et de sortie et bloquant les routes adjacentes avec des conteneurs. Mais les partisans de Qadri, arrivés aux cris de «Vive Tahir-ul-Qadri» et «Révolution islamique» et armés de bâtons et de pierres, ont réussi à passer ces barrages. La police a répliqué en tirant des grenades lacrymogènes. Selon cette dernière, 70 policiers ont été blessés dans les heurts. Les autorités pakistanaises ont alors demandé à la compagnie Emirates, qui assurait les vols Londres-Dubai-Islamabad transportant M. Qadri, de le détourner vers Lahore «pour la sécurité de l'appareil». Arrivé à Lahore, M. Qadri a refusé de descendre de l'avion. «Le gouvernement a engagé des terroristes, des assassins déguisés en policiers qui nous attendent dehors», a-t-il déclaré à la chaîne de télévision locale Express TV. «Je veux que l'armée pakistanaise me protège».



Points chauds

Sauvetage

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que l'ancien Premier ministre français Alain Juppé s'impose de plus en plus aux yeux des Français comme la nouvelle personnalité forte de la droite, Nicolas Sarkozy toujours plebiscité par les militants de l'UMP mais rejeté par le reste de la population tente coûte que coûte de jouer un rôle décisif dans le sauvetage du parti de droite en proie à de nombreux, trop nombreux, dirent certains, scandales. En effet, l'ex-président devrait rencontrer dans les prochains jours son ancien ministre des Affaires étrangères pour tenter de trouver une solution à la situation qui menace aujourd'hui l'UMP. Ainsi, Alain Juppé et Nicolas Sarkozy ont eu une conversation téléphonique sur la situation à l'UMP, qui est «en danger», «financier» et «politique», a déclaré hier le maire de Bordeaux, en annonçant au passage qu'il rencontrerait prochainement l'ex-président pour l'évoquer. «Nous nous sommes parlés», a déclaré Alain Juppé à des journalistes, qui lui demandaient si Nicolas Sarkozy devait s'exprimer sur la situation à l'UMP. «L'essentiel, c'est que l'on se soit parlé. Nous avons décidé de nous voir pour aller plus loin, un coup de téléphone ne règle pas tout», a-t-il ajouté, après avoir souligné qu'il n'avait «pas de conseil à donner à Nicolas Sarkozy» alors que le député UMP Pierre Lellouche notamment a appelé l'ancien chef de l'Etat à dire «sa vérité». «Sauver l'UMP, ce n'est pas gagné. L'UMP est en danger bien entendu, en danger financier et en danger aussi politique avec l'accumulation des scandales», a estimé Alain Juppé, en espérant cependant qu'il ne s'agissait pas d'une «chronique d'une faillite annoncée». «Quand on voit s'accumuler les chiffres, il y a tout lieu de s'interroger», a-t-il noté, en soulignant que l'audit des finances de l'UMP, attendu pour juillet, allait permettre d'avoir «une photo précise de la situation actuelle». «Ce parti n'a plus aujourd'hui l'attractivité qu'il a pu avoir il y a quelques années. Il y a beaucoup à faire pour l'aider à retrouver sa dignité», a-t-il déploré. Reste à savoir si les Français seront eux prêts à pardonner à un parti qui accumule les scandales et les affaires douteuses mettant en cause ses personnalités les plus importantes. Il n'est pas certain par ailleurs que malgré un sauvetage de l'UMP le candidat émanant de ce parti soit le mieux placé pour récolter les votes des électeurs échaudés par un premier mandat de Nicolas Sarkozy unanimement considéré comme mauvais suivi par un enchaînement très embarrassant d'affaires mettant en cause l'honnêteté et la probité de hauts cadres du mouvement de droite.

F. M.

Cisjordanie

Plus de 360 Palestiniens arrêtés en 11 jours

L'armée israélienne a arrêté 37 Palestiniens dans la nuit de dimanche à hier, portant à plus de 360 le nombre de personnes appréhendées en Cisjordanie depuis l'enlèvement de trois étudiants d'écoles religieuses juives, a-t-on appris de sources militaires.

«Au cours de la nuit, les forces de sécurité ont arrêté 37 suspects et fouillé 80 sites, en particulier au nord-ouest de Hébron, à Beit Awa (au sud-ouest de cette ville palestinienne, NDLR) et à Jénine», dans le nord de la Cisjordanie occupée, a précisé à l'AFP une porte-parole militaire israélienne. «Depuis l'enlèvement, près de 361 suspects ont été arrêtés, dont 250 membres du Hamas, ainsi que 57 qui avaient été relâchés pendant l'échange de prisonniers de Gilad Shalit», a-t-elle ajouté, en référence au contingent

d'un millier de prisonniers libérés en 2011 contre un soldat israélien captif du Hamas à Ghaza pendant cinq ans. Quatre civils palestiniens, dont deux mineurs et un handicapé mental, ont été tués par l'armée israélienne en Cisjordanie depuis le lancement de l'opération «Gardien de nos frères», et un cinquième, un homme de 20 ans, se trouvait depuis vendredi dans un état de mort clinique, selon sa famille. Le président palestinien Mahmoud Abbas, qui a fermement condamné l'enlèvement et s'est engagé à une coopération totale de ses services de sécurité pour retrouver les trois jeunes, a néanmoins dénoncé des «meurtres de sang-froid». Il a également émis des doutes sur les «preuves» de l'implication du Hamas dans le rapt, qui n'a pas fait l'objet de

revendication jugée crédible. Mais le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a assuré dimanche disposer de «preuves irréfutables» de l'implication du mouvement islamiste, ajoutant qu'elles seraient «bientôt rendues publiques». L'offensive israélienne, qui vise également à démanteler les infrastructures du Hamas en Cisjordanie, constitue le plus important déploiement israélien dans ce territoire palestinien depuis la fin de la deuxième Intifada en 2005. Les trois étudiants d'écoles talmudiques situées dans des implantations juives en Cisjordanie, âgés de 19 ans pour l'aîné et de 16 ans pour les deux autres, ont disparu alors qu'ils faisaient de l'auto-stop le 12 juin dans le bloc de colonies du Goush Etzion.



Institut français de Tlemcen

Un documentaire sur le bluesman Ali Farka Touré projeté

■ La musique n'est pas présentée seulement à l'Institut français de Tlemcen sous forme de spectacles. Par contre, il y a aussi la projection cinématographique qui peut donner la vraie image d'un artiste. En effet, un documentaire sur le bluesman africain Ali Farka Touré sera présenté aujourd'hui au sein de cet établissement culturel. Réalisé par le français Marc Huraux en 2002, ce documentaire est intitulé «Ali Farka Touré, le miel n'est jamais bon dans une seule bouche». C'est le parcours atypique du musicien malien qui sera présenté au public ainsi que quelques extraits de ses spectacles.



dans les studios de Radio Mali, ce titre est un énorme succès pour cet artiste de 37 ans. Toujours très lié à Amadou Hampaté Bâ, ce dernier l'entraîne avec lui lors d'un voyage en France la même année.

A cette époque, il vit un peu en France et sort plusieurs disques sur le label Sonodisc. Mais, Ali Farka Touré n'est guère tenté de s'installer en France et retourne au Mali où il est désormais une vedette très sollicitée. Les années 80 se déroulent au rythme des concerts et de quelques enregistrements. Mais, sa carrière prend un tour différent lorsqu'en 1987, Ali Farka Touré entame sa toute première tournée européenne. En Angleterre, il joue même lors d'un festival au stade de Wembley devant un parterre de 18 000 personnes. Dans la foulée, il s'envole pour le reste de l'Europe, pour les Etats-Unis et le Japon. L'Occident est alors en pleine vogue de la world music et le talent d'Ali Farka Touré trouve une énorme audience hors de l'Afrique.

A.S.

Par Abila Selles

Le Centre culturel français de Tlemcen rend hommage aujourd'hui au grand bluesman malien Ali Farka Touré en projetant un documentaire sur son parcours artistique. Ce documentaire réalisé par Marc Huraux en 2002, est intitulé «Ali Farka Touré, le miel n'est jamais bon dans une seule bouche». En

effet, le parcours de cet artiste est une leçon de passion et de lutte pour imposer sa vision. Chanteur, compositeur et musicien Ali Farka Toure est d'origine malienne, il est considéré comme l'un des principaux bluesmen et guitariste du blues africain, fort de sa maîtrise de plusieurs instruments musicaux comme le njarka un instrument typiquement malien. Le vieux

Farka ne fréquenta pas l'école, il passa sa jeunesse à labourer dans les champs, puis comme chauffeur de taxi et même comme piroguier.

La vraie révélation a eu lieu lorsqu'en 1956, le jeune Ali assiste au spectacle du Guinéen Fodeba Keita. Il sait alors que sa voie est indéniablement dans la musique. Pourtant à cette époque, Ali est chauffeur de taxi.

Après avoir exercé la musique en groupe pendant plus de dix ans, Ali Farka Touré se lance enfin dans une carrière solo. Il donne de nombreux concerts dans toute l'Afrique de l'Ouest et sa connaissance d'une dizaine de langues, lui permet d'aborder de nombreux styles traditionnels.

Il fallait attendre 1976 pour qu'il sorte son premier disque, «Farka». Enregistré et produit

Pour un été animé

Du théâtre et des soirées artistiques

Un riche programme d'animation culturelle et artistique, destiné aux jeunes mais également aux familles en quête de détente et de loisirs, a été arrêté par le théâtre régional de Skikda, a-t-on appris dimanche auprès de l'administration de cette structure culturelle.

Ce programme qui se poursuivra sans interruption jusqu'à la fin août comprend notamment, s'agissant du 4^e art, pas moins de 35 pièces montées par les théâtres régionaux de plusieurs wilayas du pays dont Souk Ahras, Annaba, Guelma, Saïda,

Mascara, Tizi Ouzou, Oum El Bouaghi de Béjaïa, ainsi que par des coopératives culturelles des wilayas d'Alger, de Tébessa et de Chlef.

Durant le mois de juillet, le public skikdi a rendez-vous avec un programme «spécial ramadhan», très diversifié avec notamment, des concerts de musique chaâbi et malouf qui verront défiler sur scène de nombreux artistes parmi lesquels Baba Aïssa, Fateh Rouana, Hocine Bourouba, Hacene Boulebrachene et Noureddine Benattia.

Les enfants aux besoins spécifiques et

les pensionnaires du foyer pour personnes âgées ne seront pas en reste puisqu'un programme leur a été spécialement concocté, avec des spectacles de magie, de clowns et de théâtre, pour les petits et des galas artistiques pour les vieilles personnes.

Les nombreuses plages de la wilaya de Skikda auront également leur lot de divertissement puisque plusieurs artistes animeront des galas au bord de la grande bleue durant le mois d'août, au grand bonheur des estivants.

L.B.

Olympiades du théâtre universitaire d'Oran

Quatorze étudiants en lice

Quatorze étudiants sont en lice aux olympiades du théâtre universitaire dont le coup d'envoi a été donné dimanche à Oran.

Les organisateurs de cette manifestation, devant se poursuivre jusqu'au 27 juin courant à la salle El Feth d'Oran, ont prévu 14 représentations produites, mises en scène et interprétées par les étudiants de la 1^{re} promotion de Master en mise en scène théâtrale au

niveau national et de l'histoire du théâtre algérien, a indiqué le responsable de ce projet, Lakhdar Mansouri. Ces olympiades visent à présenter des œuvres artistiques des étudiants qui constituent une partie de leurs travaux de fin d'études, après une année et demie au département d'arts dramatiques de l'université d'Oran, a indiqué ce responsable. Les œuvres seront évaluées

par un jury composé de spécialistes, d'artistes et de dramaturges professionnels.

Pour mettre en exergue ces œuvres artistiques, le département des Arts dramatiques de l'université d'Oran envisage, dans les années à venir, d'aider le major de promotion à prendre part aux festivals de théâtre à dimensions local, national ou international.

L.F.

Salon régional de l'artisanat traditionnel

Forte participation des artisans

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat, M^{me} Aïcha Tagabou, a procédé dimanche à Bouira à l'inauguration du Salon régional de l'artisanat traditionnel, auquel participent plus de 70 exposants venus de 30 wilayas du pays.

Après avoir donné le coup d'envoi de cette manifestation régionale, organisée par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), M^{me} Tagabou a visité les différents stands du Salon où elle a eu un aperçu sur la qualité des produits et œuvres artisanaux et bijoux exposés par des artisans de Blida, Alger, Médéa, Djelfa, Tlemcen, Adrar, Sétif et Skikda, notamment.

Plusieurs artisans couturiers, dinandiers, vanniers, tapissiers et cuisiniers, ont saisi cette occasion pour exprimer à la ministre leurs préoccupations relatives notamment au développement et à la promotion de l'artisanat traditionnel.

A ce propos, M^{me} Tagabou a réitéré la volonté et l'engagement de l'Etat à soutenir et à continuer à aider tous les artisans, afin de donner un nouveau souffle à cette activité. «Nous organisons ce genre de salon pour vous permettre de promouvoir et de vendre vos produits et d'échanger des expériences entre artisans», a-t-elle souligné à l'adresse d'un artisan qui demandait davantage d'aide

de l'Etat. Lors d'une cérémonie, tenue en marge de ce Salon régional, organisé au niveau du hall et de l'esplanade de la maison de la culture Ali-Zaâmoum de la ville, M^{me} Tagabou a procédé à l'attribution de décisions d'aide au profit d'une dizaine d'artisans de la wilaya de Bouira, sur le Fonds national de promotion de l'artisanat traditionnel (FNPAT).

Des décisions d'attribution de locaux professionnels au niveau de la maison de l'artisanat de Sour El-Ghozlane ont été également remises par la ministre à une dizaine d'artisans.

F.H.

Rendez-vous culturels

Institut français d'Alger

Jusqu'au 26 juin :
Installation vidéo «Le corps manquant», autour de la thématique du corps.

Jusqu'au 29 août :
Salon d'Été des Artistes Algériens

Maisons de la culture de Sidi Belabbes

Jusqu'au 24 juin :
Festival national de la chanson raï

Galerie Dar El-Kenz

Jusqu'au 24 juin :
Exposition collective d'arts plastiques Regards croisés II, par les artistes Bettina Heinen-Ayach, Valentina Ghanem, Souhila Belbahar, Djahida Houadef, Assia Abdelmoumen, Djanet Dahel, Zohra Sellal, Safia Zoulid, Meriem Aït El Hara, Ferial Kouadria et Karima Sahraoui.

Galerie Les Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 30 juin :
Exposition collective d'arts plastiques, avec les artistes Djahida Houadef, Mustapha Boucetta, Amar Briki, Saïd Debladji, Adlane Djefal, Hacem Drici, Jaoudet Gassouma, Mustapha Nedjaï et Hellal Zoubir.

Maison de la culture de Tizi Ouzou

Du 19 au 24 juin :
Festival local de la poterie de Maâtkas

Maison de la culture de Mostaganem

Du 19 au 24 juin :
Festival local de l'inchad

Maison de la culture de Khenchela

Du 20 au 26 juin :
Festival local de la chanson chaouïe

Coup-franc direct



Toujours sur la défensive !

Par Anouar M.

Même après la joie du premier succès des Verts face à la Corée du Sud, le coach national, Halilhodzic, est resté sur la défensive et s'est senti obligé de répondre à certaines critiques qui, pour une autre frange de coaches, aurait été normales, d'autant plus qu'il s'agit de critiques objectives concernant le jeu de l'équipe. Ainsi, le driver national n'a pas raté l'occasion de diriger ses flèches vers les journalistes, affirmant que certains d'entre eux ne seront pas contents après ce succès ?! Pourquoi donc se sent-il obligé de réagir de la sorte, alors que chaque entraîneur dans le monde est susceptible d'être critiqué par rapport à la manière dont joue l'équipe qu'il dirige ? Il est clair que Halilhodzic veut paraître comme un héros sans qui rien n'aurait pu se faire en Algérie, alors que tout le monde sait que notre pays est une terre de football et qu'on a déjà réussi un meilleur parcours en 1982. Le coach bosnien de l'EN n'admet pas qu'une tierce personne lui dicte la manière de se comporter car trop arrogant. Certes, cette touche est visible en équipe nationale depuis son arrivée il y a trois ans, mais il faut dire aussi qu'il peut se tromper et sa stratégie face aux Belges a logiquement été critiquée par les médias et les observateurs qui pensent qu'il devait plutôt jouer l'offensive et ils n'ont pas eu tort.

A. M.

Liesse populaire dans les villes d'Algérie

La victoire des Verts face à l'équipe de la Corée du Sud sur le score de 4 buts à 2, en Coupe du monde-2014 au Brésil, a été célébrée en fanfare par des milliers de supporters à travers les villes algériennes.

A Oran, Constantine, Tizi-Ouzou où ailleurs, l'ambiance était indescriptible. Les Algériens, en liesse, jubilaient après la victoire arrachée haut la main par les coéquipiers d'Islam Slimani face aux Sud-Coréens. Dans la capitale de l'Ouest, El Bahia, c'est l'explosion de joie. Les youyoux fusaient de tous les balcons ornés de la plupart de gigantesques drapeaux frappés aux couleurs nationales.

Des processions de voitures, avertisseurs bloqués, ont défilé en cortège à travers les rues du centre-ville d'Oran et dans les quartiers populaires comme El Hamri, M'dina Djedida, Seddikia, El Yasmine, Haï Sabbah et dans les lointaines localités de Boutlelis, Bousfer, Arzew, Bethioua.

Des essais de jeunes, «armés» de vuvuzela, de drapeaux, de karkabou et autres objets de la panoplie du parfait supporter, qui se vendaient comme des petits fours, ont envahi tous les coins et recoins de la ville, apportant une touche particulière à la fête.

«Les buts de Slimani, Halliche, Djabou et Brahimi nous ont comblé. C'est comme cela que nous aimons voir nos combattants du désert. Des

joueurs battants, offensifs et courageux qui savent aller droit au but», dira Smail, portant sur ses épaules son fils Anis. La ville de Tizi-Ouzou a vécu, elle aussi, une grande ferveur. Des véhicules ornés de l'emblème national ont sillonné les quartiers, tandis que les femmes participaient à cette fête à partir des balcons. Dans l'Est algérien, villes et villages sont plongés, depuis le coup de sifflet final de l'arbitre colombien Wilmar Rodan officialisant le triomphe de l'Algérie sur la Corée du Sud (4-2), dans une liesse indescriptible.

Des scènes d'allégresse collective, quelquefois proches de l'hystérie, ont été observées dans les artères principales (mais pas seulement) des villes de Constantine, Annaba, Batna, Oum El Bouaghi, Guelma ou encore Bordj Bou Arreridj, Skikda et Mila. Dans le centre de la ville du Vieux Rocher, comme dans les cités géantes qui l'entourent, à l'image d'Ali-Mendjeli, des dizaines, puis des centaines, bientôt des milliers de jeunes et de moins jeunes ont investi la rue, drapeau national à la main.

Clairons, vuvuzelas, pétards, feux d'artifice, cris à pleins poumons, tout est bon pour faire le maximum de bruit. Et du bruit, il y en a aussi avec les innombrables voitures pleines à craquer défilant klaxons au vent, créant dans les places publiques, les placettes et les cités une ambiance de folie que d'aucuns estiment sans précédent en Algérie.

Russie

Capello: «Bien sûr que j'y crois»

«**B**ien sûr que je crois à la qualification», a dit le sélectionneur de la Russie, Fabio Capello, après la défaite contre la Belgique (1-0) dimanche à Rio de Janeiro. «*Bien sûr que j'y crois encore*, a dit Capello en conférence de presse, *attendons déjà le résultat* (de Corée du Sud-Algérie, 19h00 GMT), *mais nous n'aurons pas d'autre choix que de battre l'Algérie*». Selon l'Italien, si son équipe a perdu dans les 5 dernières minutes c'est parce que «*nous avons joué pour gagner le match, nous avons pris un contre, c'est tout*».

J'ai fait rentrer Alan Dzagoev parce que je pensais qu'on allait gagner, nous étions en train de nous créer des occasions dangereuses». Il a refusé d'évoquer l'arbitrage, «*l'arbitre peut se tromper, je n'aime pas parler de l'arbitre, nous avons commis nous-mêmes des erreurs, s'il y en a eu il faut les accepter*».

Capello a rappelé qu'au premier match contre la Corée du Sud (1-1) son équipe «*avait payé le prix des débutants, subi la pression du premier match*».



Equipe nationale Les Verts attendent la Russie

■ Après ce succès réalisé de fort belle manière face à la Corée du Sud et qui a pour mérite de rendre l'espoir à l'équipe et ses supporters, le cap est mis maintenant sur le dernier match face à la formation russe qui ne sera certainement pas facile à manier, d'autant plus qu'elle espère se qualifier au deuxième tour.



PH. > DR.

Nordine Bouterfa, P-DG du groupe Sonelgaz.

Par Anouar M.

Avec le jeu développé face aux Coréens, il est clair que les Verts ont des chances de passer au deuxième tour à condition bien sûr de bien négocier le prochain match qui se joue ce jeudi face à la Russie. Pour revenir au match face aux Coréens, le coach Halilhodzic a retenu la leçon du match face aux Belges et a joué l'offensive à outrance en s'appuyant sur une tactique portée sur l'attaque, avec un 4-2-4, soit avec seulement deux joueurs au milieu contre quatre attaquants que sont Feghouli, Djabou, Brahimi et Slimani en attaquant de pointe et qui a pris la place de Soudani qui n'a pas été étincelant face aux Diables Rouges tout comme ses autres coéquipiers.

Cette stratégie a été payante puisque les Verts ont réussi un festival de buts en plantant quatre banderilles. D'aucuns pensent que si

Halilhodzic a opéré de cette manière face aux Belges, le résultat aurait été tout autre.

Pour ce dernier match face aux poulains de l'Italien Fabio Capello, les hommes de Halilhodzic doivent être très méfiants et se dire que c'est un match capital, car une défaite compromettrait complètement leurs

chances et les mettraient dans une situation vraiment très difficile.

C'est pour cela qu'ils doivent l'aborder avec le plus de sérieux possible et se donner à fond du début jusqu'à la fin en se présentant avec le même état d'esprit que lors de ce match face aux Coréens.

A. M.

Slimani élu homme du match

L'attaquant algérien Islam Slimani a été élu homme du match Algérie-Corée du Sud (4-2), disputé dimanche à Porto Alegre (Brésil) pour le compte de la 2^e journée du groupe H du Mondial-2014 au Brésil (12 juin - 13 juillet). L'attaquant du Sporting Lisbonne a mis son équipe sur la voie royale, en ouvrant le score de fort belle manière (26^e min), à la grande joie des supporters algériens présents au stade Beira-Rio de Porto Alegre. Ce but, ô combien précieux, sera le début d'une festival offensif des Verts qui remportent ainsi une victoire attendue par tout un peuple. L'ancien baroudeur du CR Belouizdad (26 ans), qui jouait son 24^e match international, a inscrit face à la Corée du Sud son 12^e but, tout en distillant une passe décisive du 3^e but à son coéquipier Djabou. L'attaquant de charme (1,88 m) titularisé à la place de Hilal Soudani, a entamé sa carrière internationale il y a tout juste deux ans, le 26 mai 2012 contre le Niger.

Impressions... Impressions... Impressions... Impressions... Impressions...

Vahid Halilhodzic : «La tactique était préparée, on a bien analysé le jeu coréen. Avec quelques nouveaux joueurs frais, revanchards, on a mis en place une organisation qui pouvait gêner la Corée. Les joueurs ont appliqué à la lettre mes consignes. On a créé pas mal de mouvement. En première période, l'Algérie a fait un grand match de tous les côtés.

En seconde, il y a eu du relâchement face à une équipe bien organisée. On a eu quelques situations chaudes en défense mais on était prêts pour ça. On a bien analysé le jeu des Coréens, on les a gênés avec le jeu de Yacine Brahimi entre les lignes.

Le quatrième but est un but d'école, je pense que les Brésiliens du stade ont apprécié. La force de cette équipe, c'est le collectif. On était tous un peu vexés après les critiques injustifiées qu'on a reçues après la défaite devant la Belgique, qui est une des meilleures équipes d'Europe

et contre qui on aurait pu faire un exploit avec un peu plus d'attention. En première période c'était un match presque parfait, avec de l'efficacité. On a eu comme d'habitude un passage à vide, peut-être physique, peut-être mental, il faudra en parler.

On l'a vu aujourd'hui en deuxième période, cette équipe est jeune et psychologiquement elle ne supporte pas la pression. Mais l'Algérie a fait un match héroïque, je félicite tous les joueurs. Je dédie cette victoire aux supporters de l'Algérie et au peuple algérien qui attendait ça depuis 32 ans.

C'a été une victoire de l'orgueil. On va jouer un troisième match, un barrage contre la Russie et tout est possible. Cette équipe va grandir après chaque match, elle est jeune. Cette victoire après 32 ans d'attente fait beaucoup de bien.

Nous avons un challenge supplémentaire face à une nation comme la Russie, il faudra essayer de faire un

autre exploit pour réussir le plus grand exploit du football algérien, passer au deuxième tour».

Hong Myung-bo (Corée du Sud) : «Le résultat est suffisamment éloquent, la stratégie n'est pas la bonne. Mais nous devons regarder vers l'avenir. On avait bien analysé leur stratégie mais le résultat est tel que ça me fait dire que ce n'était pas idéal. Comme nous avons encaissé beaucoup de buts, il y a une erreur stratégique de notre part.

On n'a pas sous-estimé l'Algérie, nous savions qu'elle était très forte. Nous étions sur la défensive or la défense était faible, j'aurais préféré que les défenseurs soient plus stables.

Les résultats ont montré qu'ils n'étaient pas assez concentrés. Nous ferons de notre mieux jusqu'au bout, c'est la seule option qui nous reste. Nous allons poursuivre nos efforts».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Affaires d'assassinats, rapt et viols

Ajournement du procès des sept terroristes

LE PROCÈS de sept terroristes présumés, impliqués dans des assassinats, pose de bombes dans des lieux publics, rapt et viols commis depuis 1997 à Alger et ses environs, a été ajourné hier par le tribunal criminel d'Alger à la prochaine session criminelle (octobre). Le juge Raggad Mohamed a décidé de ce report en raison de l'absence de la défense de l'un des accusés. Parmi les accusés figure le dénommé Hocine Kobbi, à l'origine également du démantèlement d'une cellule du groupe islamique armé (GIA) à Alger, selon les attendus contenus dans l'arrêt de renvoi. Les accusés doivent répondre des chefs d'accusation de «*constitution d'un groupe terroriste armé, de massacre avec pose de bombes dans des lieux publics, assassinats, rapt et viols*», selon la même source. L'affaire remonte à 1997 lorsque l'accusé Hocine Kobbi a été chargé par le groupe terroriste sévissant à Alger de déposer une bombe artisanale à la gare ferroviaire de Gué de Constantine. L'engin a explosé entre les mains de Kobbi, lui causant une cécité quasi totale. Malgré son handicap, l'accusé Kobbi a continué d'être un élément de soutien et d'appui pour ce groupe terroriste, se chargeant d'obtenir des renseignements et de transporter des terroristes pour commettre des attentats dans plusieurs zones de la capitale. Chargé par l'émir du GIA, Rachid Abou Tourab, d'exécuter un attentat suicide à la ceinture explosive, Hocine Kobbi décida alors d'informer les forces de sécurité sur les activités de ce groupe terroriste. Il a également informé les forces de sécurité des caches des groupes terroristes, ce qui a permis l'arrestation de plusieurs personnes et la récupération d'armes et de munitions de guerre.

Aïn Témouchent

Découverte de deux corps

DEUX corps de deux hommes âgés de 25 et 31 ans ont été découverts et transférés vers les morgues, a indiqué hier un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent. Le premier corps, totalement carbonisé, a été découvert par des agents de la SDO (ex-Sonelgaz) de Beni Saf à l'intérieur d'un poste transformateur, situé au «Plan 2» de la commune, a-t-on précisé, ajoutant qu'il s'agit d'un malade mental. Le corps a été évacué vers la morgue de l'hôpital de Beni Saf. Le second cadavre a été découvert par des gendarmes près d'un champ, au lieu-dit «village Houaoura» de la commune de Bouzedjar. Il s'agit d'un homme résidant dans la commune de M'said. Le corps, qui ne portait aucune trace de violence ou de blessure, a été transféré à la morgue de l'hôpital d'Aïn Témouchent.

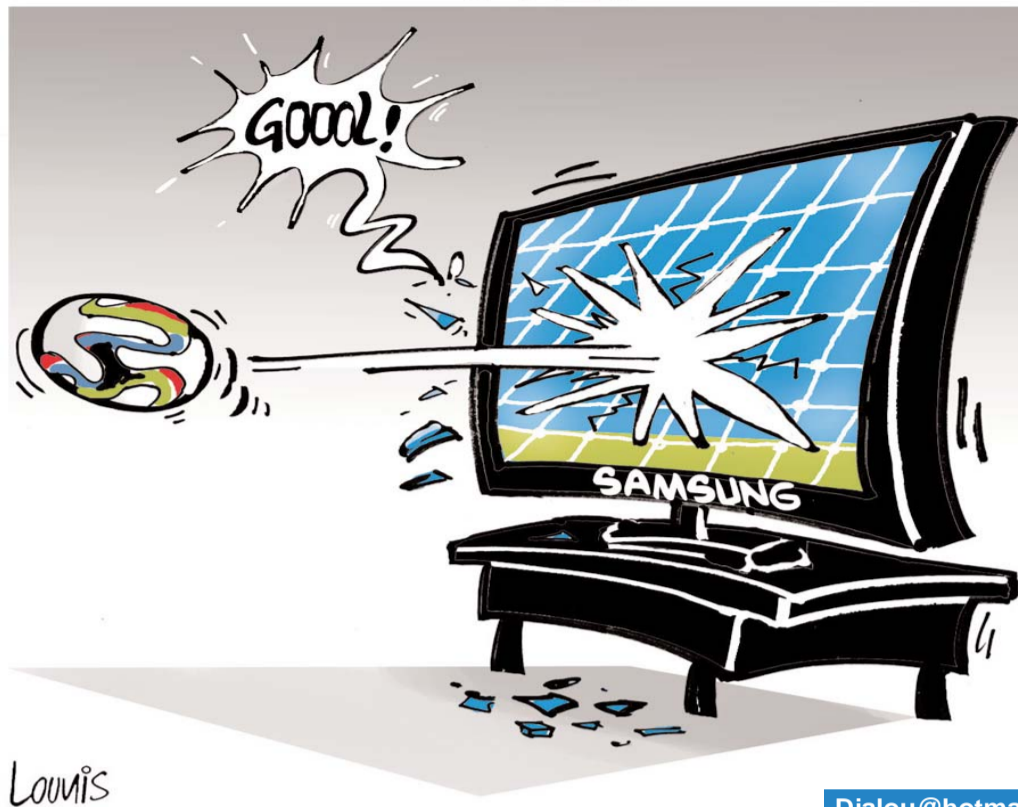
Egypte

De sept à dix ans de prison pour trois journalistes d'Al-Jazeera

TROIS journalistes de la chaîne qatarie Al-Jazeera ont été condamnés hier à des peines de sept à dix ans de prison par un tribunal égyptien pour avoir cherché à «nuire à l'image de l'Egypte» en diffusant «de fausses nouvelles». Il s'agit de l'Égypto-Canadien Mohamed Fadel Fahmy – chef du bureau d'Al-Jazeera avant que la chaîne ne soit interdite en Egypte –, et son confrère australien Peter Greste. Ils ont été condamnés à sept ans de prison. Le troisième est l'Égyptien Baher Mohamed qui a écopé de la même peine assortie d'une seconde de trois ans, portant à 10 le nombre d'années qu'il devra passer en prison. Les trois journalistes étaient détenus depuis près de 160 jours. Ils travaillaient en Egypte sans l'accréditation obligatoire pour tous les médias. Neuf autres accusés dans cette affaire jugés par contumace – dont trois journalistes étrangers, deux Britanniques et une Néerlandaise – ont été condamnés à 10 ans de prison. Alors qu'ils couvraient ces événements, MM. Greste et Fahmy avaient été arrêtés le 29 décembre dans une chambre d'hôtel du Caire transformée en bureau après une descente de police dans les locaux d'Al-Jazeera. Au total, 16 Égyptiens étaient accusés d'appartenance à une «*organisation terroriste*» – les Frères musulmans – et d'avoir cherché à «nuire à l'image de l'Egypte» et quatre étrangers d'avoir diffusé «de fausses nouvelles» en vue de soutenir les Frères musulmans dont est issu le président destitué Mohamed Morsi.

Safy T.

L'ALGÉRIE BAT LA CORÉE DU SUD (4-2)



Djalou@hotmail.com

Béjaïa

La famille artistique perd le chanteur Abdelkader Bouhi

■ Le chanteur Abdelkader Bouhi nous a quittés. Il est décédé dimanche à l'âge de 57 ans des suites d'une longue maladie.

Par Hocine C.

L'enfant prodige de Yema Gouraya a été enterré hier au cimetière de Sidi Ahmed, accompagné par des centaines de personnes, parmi elles ses proches, amis et artistes ainsi

que des anonymes qui ont tenu à lui rendre un dernier hommage. Sa dépouille mortuaire a été exposée au niveau du hall de la maison de la culture de 11h à 13h pour permettre au public de jeter un dernier regard. Abdelkader Bouhi est un chanteur qui a connu une vie très

difficile. Il était modeste mais populaire grâce à sa chanson sentimentale intitulée «*Andelats Andelats Thin Yevgha Wouliw*», interprétée jusqu'à présent par la nouvelle génération. Une chanson tirée d'une vraie histoire d'amour. Il a chanté pour tamazight, pour la jeunesse et apporté de la joie aux citoyens. Il était l'ami des démunis, des pauvres, des mi-sérables, disaient de lui ses amis. Il a quitté ce monde sans voir son dernier album sortir dans les kiosques, alors qu'il est déjà fin prêt. Le chanteur était rongé par une tumeur depuis plusieurs semaines. Son répertoire compte des dizaines de titres de chansons en kabyle et une douzaine d'albums. Il a commencé très jeune la chanson en éditant sa première cassette avec le groupe «*Ayethmathen*» en 1980, avec la fameuse chanson sentimentale «*Aya behri N'chetwa Aadid Gheftin Ayhemlegh...*», puis «*Zine n'tebjawiyine*» (la beauté des Béjaouies), «*Aka Guela l'Hal*», «*Sidi L'mir*», etc. Repose en paix Abdelkader.

H. C.

Cinéma

Le réalisateur Abderrezak Hellal n'est plus

LE RÉALISATEUR et auteur algérien Abderrezak Hellal est décédé à l'âge de 61 ans des suites d'une crise cardiaque, a-t-on appris auprès de l'association «Lumières». Le défunt sera inhumé aujourd'hui dans sa ville natale à Batna. Connu pour sa participation à la vie culturelle algérienne en tant que cinéaste et auteur, Abderrezak Hellal a présenté plusieurs communications sur l'histoire du cinéma et a pris part à plusieurs rendez-vous cinématographiques. Le défunt compte dans son palmarès cinématographique plusieurs œuvres dont «*La lampe magique*» dans laquelle il a dénoncé les affres de la colonisation française en Algérie, depuis 1830 jusqu'à l'indépendance. «*Meriem*» est le titre de son ultime film, produit cette année. Le défunt vient juste d'achever le tournage d'un documentaire sur «*Hamdani Adda*», sanctionnant ainsi son palmarès artistique. Abderrezak Hellal a publié plusieurs ouvrages qui dénotent l'intérêt qu'il accordait à l'histoire et au cinéma, dont «*1830*» et son dernier livre sur l'histoire du cinéma.

Racim C.

Relogement

Des citoyens ferment le siège de la daïra de Tichy

Des dizaines de citoyens de la commune de Boukhefifa ont fermé hier matin le siège de la daïra de Tichy. Ils voulaient contester la distribution, en «*catimini*» de 72 logements sociaux de la commune. Ils ont dénoncé le fait que les associations et les élus ne soient ni associés ni informés de la composition de la liste et son élaboration. Les protestataires ont exigé l'annulation de ladite liste, élaborée de manière partielle, et d'inclure les nécessiteux des villages exclus de manière équitable. Par ailleurs, les 117

familles de la cité dite Impros de Sidi-Ahmed se sont rassemblées devant le siège de la wilaya pour réclamer «*leur relogement dans des habitations décentes*». Ces familles sont installées depuis 30 ans pour certaines, et 10 ans voire 15 ans pour d'autres, et attendent toujours à ce qu'elles soient relogées rapidement, d'autant que les baraques qu'elles occupent sont des plus précaires et non étanches. Une délégation de protestataires devait être reçue par le wali.

H. C.

Ramadhan Circulation du métro et du tramway d'Alger de 7h00 à 1h30 du matin

LE MÉTRO et le tramway d'Alger vont circuler, durant le mois de ramadhan, de 7h00 à 01h30 du matin, 7 jours sur 7, a indiqué l'entreprise Métro d'Alger hier dans un communiqué. Ces horaires seront en vigueur à partir de samedi prochain jusqu'au deuxième jour de l'Aïd El Fitr, a précisé la même source.

Y. B.